

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques
Université HAMMA Lakhdar EL-Oued
Faculté des Lettres et Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Polycopié

Élaboré en vue de l'obtention du professorat

Culture(s) et civilisation(s) de la langue française

Niveau : 1^{ère} année Licence

Chargée du module : Dre. Asma KHELEF

Maître de conférences «A»

Année universitaire : 2024/2025

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques
Université HAMMA Lakhdar EL-Oued
Faculté des Lettres et Langues
Département des Lettres et Langue Françaises



Polycopié

Élaboré en vue de l'obtention du professorat

Culture(s) et civilisation(s) de la langue française

Niveau : 1^{ère} année Licence

Chargée du module : Dre. Asma KHELEF

Maître de conférences «A»

Année universitaire : 2024/2025

Description du module

Ce module, destiné aux étudiants de première année licence en langue et littérature françaises, a pour objectif de leur fournir une compréhension approfondie des aspects culturels et civilisationnels de la langue française. Il s'agit d'explorer les dimensions géographiques, historiques, sociales et institutionnelles qui façonnent la France moderne. En mettant l'accent sur les spécificités des différentes régions et sur l'organisation administrative et sociale du pays, ce module permettra aux étudiants de mieux appréhender le contexte global dans lequel la langue française évolue. L'étude de ces éléments vise à renforcer la culture générale des étudiants et à enrichir leur réflexion sur les influences culturelles dans l'apprentissage de la langue.

Objectifs généraux

- Acquérir une connaissance approfondie des grandes périodes historiques de la France et de leur influence sur la langue et la culture françaises.
- Identifier les particularités culturelles des différentes régions françaises, en mettant l'accent sur les spécificités locales et leur contribution à l'identité nationale.
- Étudier les structures politiques, administratives et sociales de la France moderne pour comprendre leur rôle dans la vie quotidienne et leur impact sur l'usage de la langue.
- Approfondir la réflexion sur les relations entre culture, civilisation et langue, afin de mieux appréhender l'apprentissage du français dans un cadre global.

Contenu

Ce module est structuré en cinq sections principales qui explorent différents aspects de la culture et de la civilisation françaises. Les étudiants débiteront par une étude de la géographie du pays, ses territoires et ses origines, avant de se pencher sur les institutions françaises, notamment l'organisation administrative et la répartition des pouvoirs. Ensuite, ils analyseront les structures sociales, en abordant des thèmes tels que la famille, le travail et l'éducation. Ils découvriront également les aspects pratiques de la vie quotidienne en France, ainsi que les loisirs et les fêtes qui rythment la société française. Cette approche permet d'offrir une vue d'ensemble complète des réalités culturelles et sociales du pays.

Programme annuel

I- L'espace et les origines

- 1- L'Hexagone
- 2- L'outre-mer
- 3- Les régions françaises
- 4- La population
- 5- L'État-nation

II- Les institutions

- 1- L'organisation administrative
- 2- L'organisation des pouvoirs
- 3- L'armée et la police
- 4- Les institutions religieuses

III- L'organisation sociale

- 1- La famille
- 2- Le travail
- 3- L'école

IV- La vie au quotidien

- 1- Le logement
- 2- Le système de santé
- 3- Les repas
- 4- Les transports
- 5- Les courses

V- Le temps libre

- 1- Les fêtes

Modalité

Le module « Cultures et Civilisations de la Langue Française » s'étend sur une durée annuelle, répartie sur 20 semaines, soit deux semestres. Le contenu est dispensé à travers un mélange de cours magistraux et de travaux dirigés, à raison de 3 heures par semaine.

Les cours magistraux offrent une vue d'ensemble des grands concepts et des éléments fondamentaux liés à la culture et à la civilisation françaises, en mettant en lumière les

spécificités géographiques ainsi que l'évolution historique, sociale, et politique du pays. Ils fournissent aux étudiants un cadre théorique solide pour comprendre les principales dynamiques qui façonnent la France contemporaine.

Les travaux dirigés complètent ces cours en engageant les étudiants dans des activités pratiques et des discussions interactives. Ces séances visent à approfondir la compréhension des sujets étudiés en cours magistral, tout en encourageant l'analyse critique et la réflexion personnelle sur les thèmes de la culture et de la civilisation. Grâce à des exercices variés, les étudiants développent leurs compétences d'analyse, de présentation orale, ainsi que leur capacité à faire des liens entre les différentes composantes culturelles étudiées et leurs implications dans le monde moderne.

Supports pédagogiques

Cours en ligne, polycopiés, cartes géographiques, Tableau, Data-show.

Références bibliographiques

- 1- Barthe, M., & Chovelon, B. (2016). *Je vis en France : Vingt lectures faciles pour découvrir la civilisation française*. Munich : Hueber Verlag GmbH.
- 2- Bonato, L., & Bruera, F. (1998). *A toute France. Langue, civilisation et culture françaises*. Italie : Cideb.
- 3- Fanara, A., & Nielfi, C. (2012). *Réseaux dans la civilisation française et francophone*. Italie : ELI s.r.l.
- 4- Le Fort, P. (2014). *Penser la culture autrement - L'exemple du français*. Paris : Belin.
- 5- Meyer, M., & Meyer, D. C. (2010). *Clés pour la France en 80 icônes culturelles*. Paris : Hachette.
- 6- Mauchamp, N. (2005). *La France de toujours : Civilisation*. Paris : CLE International.
- 7- Roesch, R., & Rolle-Harold, R. (2012). *La France au quotidien*. Grenoble : Pug.

L'espace et les origines

Cours 1 : L'hexagone

La France est située en Europe occidentale. Ses frontières terrestres sont : au nord-est, la Belgique, le Luxembourg et l'Allemagne ; à l'est, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie ; au sud-est, la principauté de Monaco ; celle d'Andorre et l'Espagne au sud-ouest. Elle est bordée par la mer du Nord et la Manche au nord, par l'océan Atlantique à l'ouest et par la mer Méditerranée au sud et au sud-est. À cause de sa forme, on la surnomme l'Hexagone. Le territoire métropolitain a une superficie de 550 000 km². La France dispose de 5 500 km de rivages. C'est le troisième plus grand pays d'Europe après la Russie et l'Ukraine et elle représente 1 /5 de la superficie de l'Union européenne.

Quand on regarde une carte, on observe que la France est divisée en deux : en suivant une ligne nord-est/sud-ouest, on trouve les montagnes (Vosges, Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées) à l'est de cette ligne et les plaines (plaines du nord, Bassin parisien, Bassin aquitain) à l'ouest de cette ligne.



La France est un pays d'une grande diversité :

- Diversité des montagnes : vieilles et peu élevées (Massif armoricain, Massif central, Ardennes, Vosges) ou jeunes et élevées (Jura, Alpes, Pyrénées). Le sommet le plus haut est le mont Blanc (4807m) dans les Alpes.

- Diversité des plaines : deux grands bassins (aquitain et parisien), deux plaines fluviales (plaine d'alsace et Couloir rhodanien[Saône-Rhône]) et trois plaines littorales (Flandres, Landres et Languedoc).
- Diversité des fleuves : les cinq fleuves (Seines, Loire, Garonne, Rhin, Rhône) sont de dimensions moyenne (entre 525 km pour la Garonne et 1010 km pour la Loire) ; trois ont leur source hors de France : le Rhin et le Rhône en Suisse, la Garonne en Espagne, trois seulement sont navigables (la Seine, le Rhin et le Rhône), tous traversent de grandes villes : la Seine traverse Paris ; la Loire, Nantes ; la Garonne , Toulouse et Bordeaux ; le Rhin, Strasbourg ; le Rhône, Lyon.

Dans l'ensemble, le climat est tempéré, mais il varie aussi d'une région à l'autre. On parle de quatre types de climat en France :

- le climat atlantique : maritime et tempéré, plutôt brumeux, humide et frais au nord et en Bretagne, mais chaud et ensoleillé en Aquitaine ;
- le climat continental : avec des hivers secs et froids et des étés chauds et secs, mais des printemps et des automnes pluvieux. Toutefois le climat continental parisien est modéré que le lorrain et l'alsacien, plus rudes et plus froids en hivers et plus chauds en été.
- Le climat méditerranéen : avec des étés chauds, ensoleillés et secs et des hivers doux ; ce climat est aussi un climat violent à cause du vent (mistral et tramontane) et des orages.
- Le climat montagnard : les étés sont courts et les hivers longs, froids et enneigés ; la température peut y devenir sibérienne et descendre comme dans le Doubs jusqu'à -35°C .

La diversité des climats produit une grande variété de lumières qui feront le bonheur des peintres à partir l'impressionnisme. La Bretagne, la côte normande, la Côte d'Azur, le Bassin parisien seront les lieux préférés des peintres.

Le paysage change en fonction du climat, mais aussi en fonction du relief. En France, il y a de grandes plaines comme le Bassin parisien dans le nord et le Bassin aquitain dans le sud-ouest, des pâturages dans le nord et dans les Alpes, des forêts de sapins et des lacs en

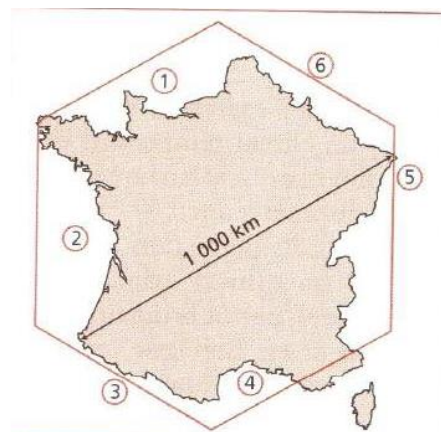
montagne, du maquis en Corse, des vignes dans la vallée du Rhône et le Bordelais, de l'olivier et des cultures maraîchères dans le sud.

Activité1 : lisez le texte, puis complétez la fiche d'identité de la France.

Frontières terrestres :	Climat :
Frontières maritimes :	Capital :
Forme :	Superficie :

Activité2 : situez sur la carte selon les numéros indiqués .

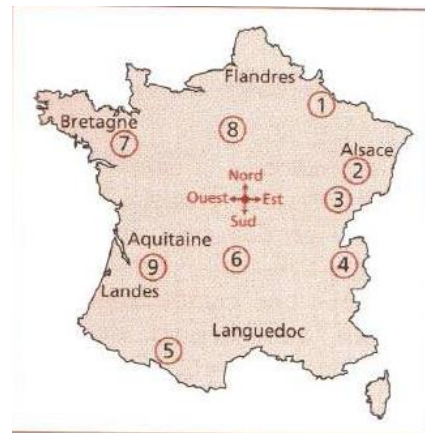
(.....) l'océan atlantique ; (.....) la mer Méditerranée ; (.....)la Manche ; (.....)l'Allemagne/ la Suisse/ l'Italie ; (.....)l'Espagne ; (.....) la Belgique/le Luxembourg.



Activité 3 : situez sur la carte selon les numéros indiqués .

-les montagnes suivantes : (.....) les Pyrénées ;
(.....) les Alpes et le mont Blanc ; (.....) les
Ardenes ; (.....) les Vosges ; (.....) le Jura ;
(.....) le Massif central ; (.....) le massif
armoricain.

-les plaines suivantes : (.....) le Bassin
parisien ; (.....) le Bassin aquitain.



Activité4 : a- donnez le nom de la ville
correspondant aux numéros indiqués sur la
carte.

1 :

2 :

3:

4 :

5 :

6 :

b- dessinez sur la carte les cinq fleuves : la
Seine, la Loire, la Garonne, le Rhin et le Rhône.

C- Quel fleuve traverse Paris ?

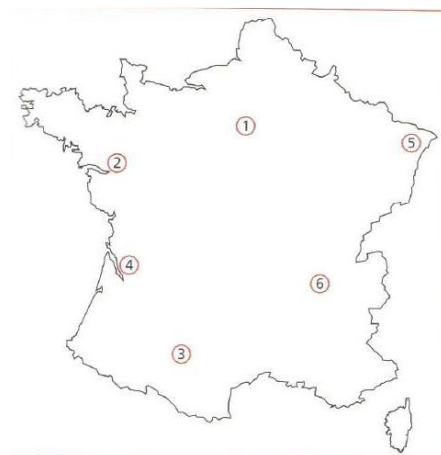
.....

D- Quel fleuve est le plus long et sépare le nord
et le sud de la France ?

.....

E- Quel fleuve constitue une frontière entre la
France et l'Allemagne ?

.....



Activité5 : complétez le tableau ci-dessous par les noms de villes que voici : Marseille, Strasbourg, Paris, Toulouse, Lyon, Nice, Grenoble, Montpellier, Bordeaux, Limoges, Besançon, Nancy .

Hivers doux	
Hivers froids	
Hivers très froids	

Activité6 : reliez un mot (et un seul) de la colonne1 à un mot de la colonne2.

Région	Paysage
Corse	Montagne
Provence-Alpes-Côte d’Azur	Maquis
Bretagne	Olivier
Auvergne	Vigne
Aquitaine	Mer

Cours 2 : Les régions françaises

1- La région du nord et du nord-est

Située le long des frontières, la région du Nord et du Nord-Est s’ouvre sur l’étranger : le Royaume-Uni, la Belgique, le Luxembourg, l’Allemagne et la Suisse. C’est une région Très urbanisée et très peuplée où par endroits les villes se touchent comme Lille, Roubaix et Tourcoing. Dans le Nord, Lille est un grand carrefour entre Londres, Paris et le Benelux (Belgique, Luxembourg, Pays-Bas), elle abrite le grand centre d’affaires internationales :

l'Euralille. Au Nord-Est, Strasbourg est aussi un grand pôle européen qui accueille le siège du Parlement Européen et le Conseil de l'Europe.

L'industrie textile et la sidérurgie qui faisaient la richesse de la région du Nord et du Nord-Est ont connu une grave crise dans les années 1970. Cette région a donc dû se tourner vers de nouvelles activités : on parle de reconversion industrielle. Parmi les nouvelles activités de cette région, on peut citer : l'industrie automobile, l'industrie de haute-technologie et la vente par correspondance. L'industrie agroalimentaire, appuyée sur une agriculture puissante est aussi un atout de la région Nord. Cette région, très industrielle et très urbanisée, possède des voies de communication importantes : TGV, réseau autoroutier, voies fluviales et maritimes, tunnel sous la Manche.



2- La région lyonnaise

La région lyonnaise est au cœur d'un carrefour exceptionnel : le fleuve du Rhône relie Lyon à la Méditerranée. C'est un axe majeur Nord-Sud en France et un axe européen. À l'Est, les vallées alpines, les tunnels routiers et ferroviaires ouvrent la voie vers l'Italie, la Suisse, et vers l'Europe centrale. La région est dotée d'infrastructures considérables, telles que le Rhône canalisé, l'aéroport international de Lyon Saint-Exupéry, des autoroutes, le TGV, etc. Lyon est le troisième port fluvial français.

La ville est la deuxième métropole. Elle dispose de nombreuses banques, assurances, compagnies commerciales et d'activités de recherche. Grâce à ce dynamisme lyonnais la région Rhône-Alpes connaît une forte croissance démographique et économique.

La région lyonnaise est la seconde région industrielle française et l'une des métropoles les plus riches d'Europe. Huit grands secteurs d'activités structurent l'industrie régionale : les produits métalliques, le caoutchouc et les plastiques, les produits électriques et électroniques, la fabrication de machines et d'équipements, la chimie, la pharmacie, le textile, l'agroalimentaire. L'agriculture est moins présente que dans d'autres régions françaises. A l'est de la région Rhône-Alpes, la chaîne des Alpes est très dynamique. Grâce aux stations de ski de haute altitude (La Plagne, Tignes, L'Alpe d'Huez, etc.), elle attire de nombreux touristes, hiver comme été. En revanche, le Massif central, à l'ouest de la région lyonnaise, est en difficulté : c'est une région peu peuplée dont l'activité est tournée vers l'élevage.



3- La région de l'Ouest Atlantique

La région de l'Ouest est soumise au climat océanique : c'est une région humide aux températures douces mais qui connaît parfois de violentes tempêtes. Les côtes sont variées : falaises, caps, récifs, plages de sable.

Au sud, la Loire se termine par un large estuaire. La Bretagne est la première région française de pêche. De nombreux ports comme Brest, Concarneau, Lorient et Saint-Malo sont installés dans des endroits abrités. On trouve aussi de nombreux ports de commerce, mais un seul a une dimension nationale, celui de Nantes- Saint Nazaire. L'élevage des huîtres est très productif (huîtres de Cancale) ainsi que le sel de mer à Guérande. Le tourisme anime les ports de plaisance et les stations balnéaires comme à La Baule ou les Sables d'Olonne.

L'Ouest a une forte population agricole. L'élevage y est très développé et la région produit les 3/4 du porc, la moitié du lait et 1/4 de la volaille de France. Malgré tout, l'élevage en batterie est de plus en plus fréquent. La Bretagne est aussi une grande région de cultures maraîchères. Une grande partie de la production est transformée dans les usines agroalimentaires et est destinée au marché mondial.



4- La région du Sud : les Midis

➤ **Le Midi Méditerranéen : une région attractive et dynamique**

L'originalité de la région méditerranéenne tient à leur climat chaud ce qui rend cette région très attractive. Le Midi méditerranéen est la région la plus touristique de France. C'est aussi une région de haute technologie basée à Sophia-Antipolis ou à Montpellier.

Trois grandes villes organisent l'espace régional : Marseille, 1^{er} port en France et en Méditerranée ; Nice, capitale de la Côte-d'Azur et Montpellier, ville de haute technologie. L'agriculture est spécialisée dans les fleurs, les fruits et les légumes. Toutes les activités et toutes les villes importantes se concentrent sur le littoral.



➤ **Le Midi Aquitain : une région plus agricole**

Le Midi Aquitain présente une mosaïque de paysages : agricoles dans le bassin aquitain, touristiques sur la côte Atlantique, Ostréicoles à l'Ouest, montagnard au sud, dans les Pyrénées.

L'agriculture, dominée par la vigne et la polyculture garde une place très importante. L'autre activité est le tourisme, favorisé par un riche patrimoine naturel comme à Biarritz et Royan ou historique comme à La Rochelle ou dans les sites préhistoriques de la région.

L'axe de la Garonne est la partie la plus peuplée et relie deux grandes métropoles : Bordeaux et Toulouse. Bordeaux doit sa fortune au commerce du vin. Aujourd'hui Bordeaux est également une ville de haute technologie. Toulouse est devenue la capitale européenne de l'aéronautique.



5- La région parisienne

L'Ile-de-France s'organise autour de Paris, la 1ère agglomération de France avec plus de 12 millions d'habitants.

- Dominance touristique : Paris est une capitale culturelle au rayonnement mondial ce qui en fait la 1ère ville touristique mondiale. Le cœur de Paris résume l'histoire de la France avec ses monuments mondialement connus : le Musée du Louvre, Notre-Dame de Paris, la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, le château de Versailles...
- Capitale politique de la France : Paris accueille le Président de la République au Palais de l'Elysée, l'Assemblée Nationale, le Parlement et différents ministères.
- Paris détient aussi le pouvoir économique avec la Bourse, le quartier des affaires de la Défense et les directions des grandes entreprises bancaires.

L'Ile-de-France est la région la plus riche de France. C'est aussi la première et plus grande région pour le commerce et les transports notamment avec les deux plus grands aéroports internationaux de France : Orly au Sud et Roissy-Charles de Gaulle au Nord.

Le bassin parisien est le 1er espace céréalier de l'Union Européenne. Les champs de céréales sont associés à la betterave à sucre. Les exploitations qui sont de très grandes tailles, sont dirigées par de véritables entrepreneurs de la culture. Ces exploitations utilisent beaucoup de machines, des pesticides et ont des rendements très élevés. C'est une agriculture très industrielle.

Les régions du pourtour sont spécialisées dans l'élevage bovin dans le Pays d'Auge, les fleurs dans le Val de Loire et le vignoble en Champagne.



Activité1 : répondez aux questions suivantes.

- 1- Dans le Nord, quelle ville est un grand carrefour européen ? Entre quels pays ?
- 2- Avant les années 1970, l'économie du Nord reposait principalement sur quelles activités?
- 3- Qu'est-ce que l'Eurallille ?
- 4- En quoi la région lyonnaise est-elle un carrefour européen ?
- 5- Qu'est-ce qui attire les touristes à la région de l'Ouest ? un seul port dans la région est national, lequel ?
- 6- Dans quelles villes est basée la haute-technologie dans le Midi Méditerranéen ?
- 7- Quelles sont les deux grandes métropoles situées sur l'axe de la Garonne ?
- 8- Quelle est la capitale européenne de l'aéronautique ?
- 9- Quels sont les pouvoirs présents à Paris ?
- 10- Quelles cultures agricoles y sont pratiquées ?
- 11- Quels sont les deux grands aéroports internationaux situés en Ile-de-France ?
- 12- Quel est le 1er espace céréalier de l'Union Européenne ?

Activité2 : complétez le tableau récapitulatif des régions ci-dessous.

Région	Caractéristiques remarquables	Activités principales
Région du Nord et Nord-Est		
Région lyonnaise		
Région de l'Ouest Atlantique		
Région du Sud		
Région parisienne		

Cours 3 : La France d'outre-mer

La France d'outre-mer ou les Outre-mer comprend les territoires de la République française éloignés de la France métropolitaine située sur le continent européen. On parle également de DROM-COM (départements et régions et collectivités d'outre-mer) ou encore de DOM-TOM (départements et territoires d'outre-mer).

Issus des anciens empires coloniaux français, ces territoires sont situés en Amérique, Océanie, dans l'océan Indien et en Antarctique et sont soumis à des régimes administratifs et juridiques très différents. Avec une superficie terrestre de 120 369 km² et une population près de 3 millions d'habitants, les DROM-COM comptent pour 17,9 % du territoire terrestre et 4 % de la population de la France. Certains bénéficient d'une autonomie assez poussée et peuvent rédiger leurs propres lois dans des domaines limités.

Les DROM : (département et région d'outre-mer) ou DOM (départements d'outre-mer) ont le même statut que les régions et les départements de la métropole. Ils sont au nombre de cinq. La Guadeloupe et la Martinique sont situées dans les petites Antilles. Ce sont des îles situées au large des côtes de l'Amérique centrale. La Guyane est un territoire situé sur le continent Sud-Américain, en Amazonie et au Nord du Brésil. La Réunion et la Mayotte se situent de part et d'autre de la grande île de Madagascar, dans l'Océan Indien, à l'Est de l'Afrique. À quelques différences près, ces territoires fonctionnent exactement de la même façon que les départements de la France métropolitaine.



Les COM : sont au nombre de six. Saint Barthélemy et Saint-Martin sont deux îles de Petites Antilles, autrefois rattachées au département de Guadeloupe, et qui ont souhaité en sortir en 2007. Saint-Pierre-et-Miquelon sont également des îles situées dans l'Atlantique Nord, près du Canada. La Polynésie Française, Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie sont des archipels situés tous trois dans le Pacifique Sud, mais à grande distance les uns des autres. Les TOM ont des administrations qui sont parfois très différentes de la France métropolitaine. La Polynésie, par exemple, a des lois qui n'ont pas cours en Métropole. En Nouvelle Calédonie, un référendum a eu lieu en 2014, pour décider, si ce territoire reste ou non, territoire français.

Les TOM : Seules les Terres australes et antarctiques françaises (TA-AF) sont désignées sous le terme des TOM (territoires d'outre-mer). Ce sont des territoires inhabités dans l'océan Indien et en Antarctique où séjournent des militaires et des scientifiques. Elles comprennent un ensemble d'îles et d'îlots situés dans le sud de l'océan Indien : Crozet, Kerguelen, Îles Éparses et Saint-Paul-et-Amsterdam ainsi qu'une portion du continent de l'Antarctique appelée Terre Adélie. Ce territoire est doté de l'autonomie administrative et financière.

Les DROM-COM offrent une grande diversité de climats et de paysages. La plupart des terres sont des îles tropicales avec des paysages qui ont été aménagés par l'homme (les

plantations) et transformés pour diverses activités (le tourisme, les ports de commerce, de plaisance, la pêche).

Les climats sont très variés et les territoires sont situés dans plusieurs zones climatiques : à l'exception de la Terre Adélie située dans la zone polaire et de Saint-Pierre-et-Miquelon situé dans la zone océanique dont le climat est froid, les territoires d'outre-mer sont situés dans des zones climatiques tropicales ou équatoriales. Ils sont des territoires fragiles où les populations sont soumises à des risques divers : cyclones, séismes, éruptions volcaniques, tsunamis, inondations. Des politiques de prévention des risques sont mises en place afin de réduire les catastrophes. Elles informent les personnes sur les gestes qu'il faut faire lorsque le danger s'annonce. Elles obligent aussi les populations à s'installer dans des zones moins dangereuses et à construire des habitations qui peuvent supporter les cycles et les séismes.

L'économie au territoire de la France d'outre-mer est fragile car leurs activités ne sont pas assez diversifiées : agriculture très spécialisée pour les Antilles, tourisme très développé en Polynésie, recherches et expériences scientifiques en Guyane et en Terres Australes.

La dépendance d'outre-mer vis-à-vis de la métropole est très forte. La France hexagonale achète la plupart de la production agricole des DROM-COM. Les productions locales étant insuffisantes pour satisfaire les besoins, les DROM-COM importent la plupart de leurs produits. Les économies des territoires ultramarins reposent également sur les aides financières métropolitaines. Le niveau de vie des DROM-COM est inférieur à celui de la France métropolitaine.

Activité1 : La France d'outre-mer en chiffre ! Complétez le tableau.

3 millions :	120 369 km2 :
17,9 % :	4 % :
3 :	5 :
6 :	1 :

Activité2 : répondez par vrai ou faux et corrigez les propositions fausses.

- a- Les départements d'outre-mer sont : la Martinique, la Guadeloupe, la Nouvelle Calédonie, la Guyane et la Mayotte.....

- b-** La Nouvelle Calédonie a organisé un vote pour décider si elle veut être indépendante.....
- c-** Il y a beaucoup de touristes et de scientifiques dans les Terres australes et antarctiques françaises.....
- d-** Les DROM -COM sont tous soumis au même régime administratif que les départements de la France métropolitaine.....
- e-** La Terre Adélie se trouve sur le continent Antarctique.....
- f-** Majoritairement, les territoires d'outre-mer sont composés d'îles ou archipels situés sous un climat océanique.....

Activité3 : répondez aux questions suivantes.

- a-** Quels territoires français ne sont pas une île ou un archipel ?
- b-** Dans quel océan ne trouve-t-on pas de territoires français ?
- c-** Quel est le territoire le plus éloigné de la France métropolitaine ?
- d-** Quel est le territoire le plus proche de la France métropolitaine
- e-** Quelles sont les terres françaises situées dans l'océan Atlantique ?
- f-** Quelles sont celles situées dans l'océan indien ?
- g-** Quelles sont celles situées dans l'océan pacifique ?
- h-** Pourquoi tous ces territoires sont-ils devenus français ?
- i-** A cause de leur emplacement, les territoires d'outre-mer sont soumis à de nombreux risques naturels. Citez-les.

Activité4 : complétez les phrases ci-dessous à l'aide des expressions que voici : la base de lancement de la fusée Ariane, mines, laboratoires de recherche naturels, tropical, minerais, beaux, évolutions environnementales, l'agriculture, La chaleur et l'humidité, le tourisme.

- a-** représente une source déterminante d'activités dans les Antilles et il s'est largement développé à la Réunion, en Nouvelle Calédonie et en Polynésie car le climat est souventet les paysages sont
- b-** En Nouvelle Calédonie, on trouve beaucoup de car on y trouve desrares tels le nickel, le magnésium, le fer, le cobalt, le chrome, le manganèse...

- c- Les TAAF représentent de véritablespermettant d'étudier la réponse des populations auxet notamment aux changements globaux.
- d- Dans les Antilles (Martinique et Guadeloupe) et la Réunion, il y a delà où le climat est tropical.permettent de cultiver des plantes que l'on ne trouve pas en métropole (bananes, canne à sucre, ananas, noix de coco ...).
- e- En Guyane, il y a....., car il y a beaucoup de place et que c'est proche de l'Equateur.

Cours 4 : Les symboles de la France

Les six principaux symboles de la République française sont nés tout au long de son histoire, et notamment au moment de la Révolution française. Ces symboles représentent les valeurs et les fondements de la République.

1- Le drapeau tricolore

Le drapeau tricolore bleu-blanc-rouge est le symbole graphique de la France depuis 1794, bien que l'association de ces trois couleurs était déjà utilisée lors de la Révolution Française en 1789 sous forme de cocarde. Les couleurs ne sont bien sûr pas anodines et possèdent leur signification : le rouge et le bleu symbolisent les couleurs traditionnelles de la ville de Paris (la première étant associée à la dynastie des Carolingiens, la seconde à celles des Capétiens). Le blanc est la couleur de monarchie. Il est placé entre le bleu et le rouge pour symboliser que la révolution a remis la monarchie au service du peuple. Le pavillon français (drapeau) flotte sur les bâtiments publics et est déployé lors de cérémonies officielles diplomatiques ou sportives.

2- La devise « Liberté, égalité, Fraternité »

C'est pendant la Révolution Française qu'est née la devise « Liberté, égalité, Fraternité ». La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 a défini la liberté : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. » et l'égalité : « la loi s'applique de la même manière pour tous ». Le terme fraternité est apparu en 1795 dans le texte adopté et expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui

ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. »

La devise est inscrite sur le fronton des édifices publics (mairies, palais de justice...) et on la trouve aussi sur des objets de grande diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres.

3- L'hymne national : la Marseillaise

En 1792, le roi Louis XVI a déclaré la guerre contre l'Autriche. Un officier français « Rouget de Lisle », en poste à Strasbourg, a composé cette chanson en une nuit. A l'origine, la Marseillaise s'appelait «Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin », elle a eu tellement de succès qu'elle a été reprise par les révolutionnaires marseillais. La Marseillaise a été déclarée hymne national dans les Constitutions de 1946 et 1958. Le président Valéry Giscard d'Estaing (de 1974 à 1981) a fait ralentir le tempo pour obtenir la Marseillaise jouée aujourd'hui.

4- Marianne

Marianne est une jeune femme qui porte un bonnet phrygien. C'était le bonnet porté par les esclaves affranchis en Grèce et dans la Rome antique. Son prénom est le résultat du mélange de Marie et d'Anne qui étaient fort populaires au moment de la Révolution Française. Les historiens pensent que ceux qui étaient contre la Révolution ont donné à ce mouvement un prénom féminin pour se moquer de lui. Marianne est aujourd'hui un symbole très fort de la République. Son buste trône dans toutes les mairies, il figure aussi sur les timbres et les pièces de monnaie.

5- Le coq

Le coq est le symbole d'une France aux origines paysannes qui représente la fécondité, l'orgueil français, le courage. Dans l'Antiquité, le coq symbolisait les Gaulois. Les Romains se moquaient des Gaulois, parce que le mot latin "gallus" signifie "gaulois" et "coq". Ensuite, les Rois de France l'ont adopté comme symbole, animal courageux, oiseau de lumière et de foi, ennemi des ténèbres. Par une ordonnance de 1830, le coq doit figurer sur les drapeaux de la garde nationale française. Aujourd'hui, Le coq est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, particulièrement dans le milieu sportif.

6- Le Grand Sceau de la France

La France possède un sceau officiel, et il s'appelle donc « Le Grand Sceau de France ». En le regardant de plus près, on peut y apercevoir la liberté incarnée par la déesse romaine Junon. On remarque également d'autres symboles de la France, comme le S et le U de suffrage universel, le faisceau qui symbolise la justice, une gerbe de blé symbolisant l'agriculture, une palette de peintre pour les arts... Il a été dessiné par Jacques-Jean Barre en 1848.

 Le drapeau tricolore	 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE La devise « Liberté, égalité, Fraternité »	 la Marseillaise
 Le Grand Sceau de la France	 Le coq gaulois	 La Marianne

D'autres symboles sont également fréquemment utilisés. On peut citer : l'Hexagone, l'arbre de la liberté, la Semeuse, le faisceau de licteur, La fête nationale du 14 juillet, la Tour Eiffel...

 La cocarde	 La semeuse	 L'arbre de la liberté
--	--	---

 Le faisceau de licteur	 La fête nationale du 14 juillet	 la Tour Eiffel
--	---	--

Activité 1 : après avoir lu, complétez.

- 1- Le drapeau est né sous....., des couleurs de (blanc) et de la ville de Paris (.....).
- 2-est à l'origine, un chant militaire s'intitulant « ».
- 3- Les valeurs de la République française sont inscrites dans sa devise : et La Liberté signifie que tous les Français sont....., mais soumis aux lois. L'égalité signifie que tous les Français ont les mêmes..... La fraternité signifie qu'il est important d'être et de s'entraider.
- 4- devient symbole de la Gaule et à la suite d'un jeu de mots, le terme latin « » signifiant à la fois coq et Gaulois.
- 5- Marianne, ce prénom, fusion deet très populaires au lendemain de la Révolution Française. Elle porte
- 6- Le Grand Sceau représente sous les traits de assise, coiffée d'une couronne à sept pointes. D'un bras, elle tient symbole de la justice et de l'autre elle s'appuie sur un gouvernail frappé d'un coq tenant dans une de ses pattes, un globe terrestre. À ses pieds

une urne avec les lettres « S » « U » (.....). À gauche, se trouvent une palette et son pinceau (.....), (l'agriculture), une lampe à huile (l'instruction), une roue dentée (.....) et un chapiteau de colonne (.....). À droite, des feuilles de chêne, symbole de justice et de sagesse.

Activité2 : répondez par vrai ou faux et corrigez les propositions fausses.

- 1- Le coq s'agit surtout d'un emblème sportif. Il est possible de le voir sur les maillots des joueurs français.....
- 2- Dans la constitution, le mot « liberté » signifie: Fais ce qu'il te plaît.....
- 3- L'hymne national français tient son nom d'un groupe de révolutionnaires parisiens.....
- 4- Symbole de liberté, le bonnet phrygien était porté par les esclaves affranchis, libérés de la servitude à la Germanie.....
- 5- Le sceau actuel de la République est celui de la II^{ème} République, frappé en 1848.....

Activité 3 : répondez aux questions.

- 1- Sous quelle forme la réunion des trois couleurs du drapeau français, était-elle utilisée pendant la Révolution française ?
- 2- Quand, où, par qui et dans quelle circonstance, la Marseillaise a-t-elle été composée ?
- 3- Quel Président de la République a modifié le tempo de la Marseillaise ?
- 4- La devise française, à l'issue de quel grand événement a-t-elle été mise en place ?
- 5- Le coq est également un symbole utilisé pour représenter la France. Mais pourquoi avoir choisi cet animal plutôt que n'importe quel autre ?
- 6- Où trouve-t-on le buste de Marianne ?
- 7- Pourquoi porte-t-elle ce nom ?
- 8- En quelle année et par qui, le Grand Sceau, a-t-il été dessiné ?
- 9- Les Français, que célèbrent-ils le 14 juillet ?
- 10- Quel événement historique était à l'origine du choix de cette date ?

Cours 5 : La population

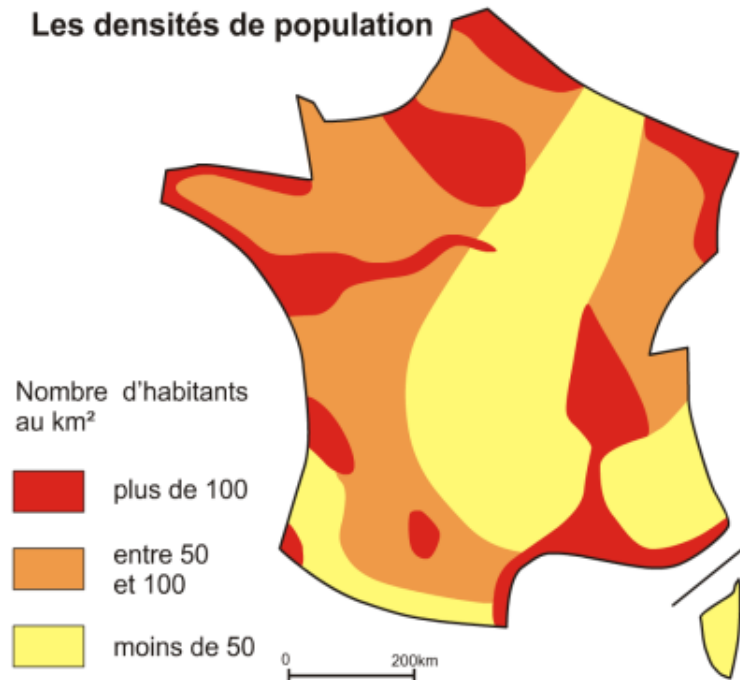
1- Quelques chiffres sur la population française

- ✓ Au 1er janvier 2018, le nombre de personnes habitant en France est estimé à 67,2 millions, dont 65 millions en France métropolitaine et 2,2 millions dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Ce chiffre n'inclut pas les quelques 604 400 habitants des collectivités d'outre-mer (COM).
- ✓ L'espérance de vie est supérieure à 82 ans, avec une différence relativement importante entre les sexes : 85,4 ans pour les femmes contre 79,2 ans pour les hommes.
- ✓ Une population qui vieillit :
 - La part des moins de 20 ans décroît : elle représente 24,7 % de la population.
 - La part des plus de 60 ans augmente et représente 23,4 % de la population.
 - La part de la population la plus âgée augmente, en raison à la fois de la progression de l'espérance de vie et de l'arrivée au troisième âge de la génération du « baby-boom », phénomène communément appelé « le papy-boom ».
- ✓ 76% de la population vit dans les villes.
- ✓ la population active en France est estimée à 29,2 millions de personnes de 15 ans ou plus. Elle regroupe 26,2 millions d'actifs ayant un emploi et 3 millions de personnes au chômage.
- ✓ L'immigration en France représente 7,7 millions de personnes, soit 11,6 % de sa population.

2- Répartition spatiale de la population

La population française est inégalement répartie. Le territoire français est constitué de « déserts humains » et de « zones de forte Concentration » de la population : Les déserts couvrent 20% du pays et comprennent des terres aux conditions de vie difficiles : Les régions de montagne mais aussi les plaines et les plateaux du Nord-Est et du centre de la France, ainsi que les régions rurales du Sud-Ouest (ils ont des densités inférieures à 50 ha /km²). Les zones de forte concentration correspondent aux régions dont l'économie est très dynamique : Les zones hautement industrialisées (Région parisienne, Rhône-Alpes, région marseillaise), les zones d'intense activité agricole (Bourgogne, Languedoc, Vaucluse) et

celles où s'exercent d'importantes activités touristiques (Côte-d'Azur, Alpes du Nord, etc.). Les départements insulaires d'outre-mer ont également de fortes densités. De plus, dans chacun de ces espaces, les Français vivent majoritairement dans les villes.



3- L'origine des français

La France, carrefour d'invasions et d'immigrations, a vu se succéder, se combattre et s'établir sur son sol une cinquantaine de peuples. Durant deux millénaires, avant l'an mille, des hordes d'envahisseurs ont périodiquement déferlé sur le territoire de la France. Deux siècles durant, des vagues d'immigrants ont répondu aux besoins de main-d'œuvre exprimés par la France. Plus de 18 millions de Français (1/3 de la population) ont aujourd'hui pour père, pour grand-père ou arrière-grand-père un étranger.

Des Celtes... aux Vikings

A l'origine, quelques tribus préhistoriques, peu nombreuses, habitaient le territoire de l'actuelle France.

Des Celtes, venus de l'est, s'établissent en Gaule au 9^{ème} siècle avant Jésus-Christ et repoussent dans les montagnes les populations plus anciennes ;

Des Grecs, venus par le sud, se fixent au 7^{ème} siècle avant Jésus-Christ sur la côte méditerranéenne ;

Des Romains, venus d'Italie au 1^{er} siècle avant Jésus- Christ, établissent peu à peu leur domination sur les 80 tribus celtes qu'ils appellent Galli ou Gaulois ;

Des Barbares, venus de l'est vers le 5^{ème} siècle, eux-mêmes poussés par les Huns. Ils envahissent la Gaule romaine et s'installent parmi environ 10 millions de Gallo-Romains, des Alamans, des Francs, des Wisigoths, des Burgondes, des Vandales ;

Des Arabes qui, venus d'Espagne (les sarrasins) au 8^{ème} siècle, dominent l'Aquitaine et le Languedoc ;

Des Vikings qui arrivent au 10^{ème} siècle de la Scandinavie et s'installent en Normandie.

Des Belges... aux Maghrébins

Au 19^{ème} siècle commencent les grandes immigrations.

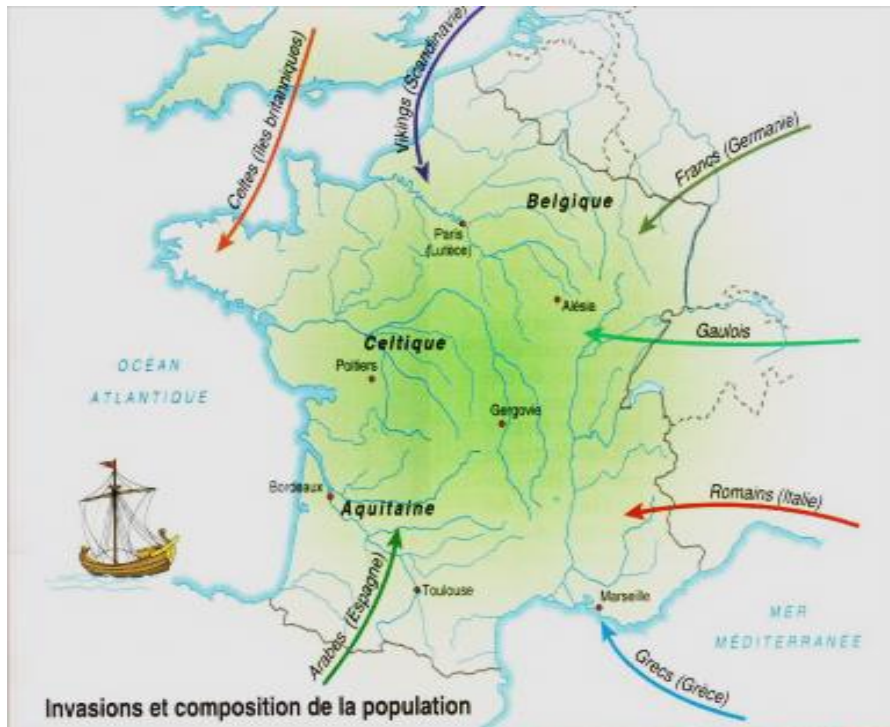
Des Espagnols et des Polonais (1818-1939) constituent des groupes importants (13 % et 19 %, à côté d'une immigration italienne toujours forte 29 %). A cette période on compte déjà 2 715 000 étrangers pour 41 228 000 Français ;

Des Belges et des Italiens (1850 - 1914) regroupent les effectifs les plus nombreux dans une population immigrée estimée à 1 160 000 personnes dans 39 196 000 Français ;

Des Portugais et des Maghrébins prennent le pas sur les autres nationalités au cours de 1945 à 1974. Ils représentent respectivement 22 % et 34 % des 3 442 000 étrangers comptabilisés en 1975 pour 52 599 000 Français ;

Au milieu des années 70, la France a accueilli de nombreux réfugiés asiatiques.

Une immigration irrégulière subsiste, difficile à évaluer en provenance du Maghreb, d'Afrique noire et de Chine. Le sort des « sans-papiers » est peu enviable puisque le travail au noir est non seulement sous-payé mais sévèrement réprimé.



4- la mentalité du peuple français

La mentalité française s'est constituée lentement au cours des siècles. C'est un stéréotype d'après lequel les Français apparaissent aux yeux des autres nations comme une nation déconcertante, car il paraît que les Français doivent aux Celtes leur individualisme, aux Romains leur amour du droit et de l'ordre formel, aux Germains leur génie constructif, aux Normands l'esprit d'initiative. Ces affirmations soulignent la grande diversité psychologique d'un peuple qui a toujours surpris les autres par ses contradictions et ses inconséquences.

On pourrait regrouper les différents traits du tempérament et du caractère national en quatre types principaux dont chacun représente une classe ou un milieu social :

- le type paysan : Ce type est attaché à sa terre natale, il est réaliste, traditionnaliste, parcimonieux et précautionneux.
- le type aristocrate chevaleresque : Ce tempérament s'oppose à la mentalité paysanne, c'est un type animé de l'esprit d'aventure, idéaliste, généreux et toujours prêt à lutter contre l'injustice.
- le type bourgeois : il est jovial et bon vivant, optimiste, pratique, ingénieux et très sociable.

- le type parisien : insouciant, toujours pressé et d'humeur capricieuse, curieux, amateur du jeu et prompt à la moquerie.

5- Les populations d'Outre-mer

Les populations de la France d'Outre-mer sont différentes entre elles et différentes de celles de la Métropole par leurs origines, leurs cultures et leurs modes de vie. D'origine très diverse, les populations se sont souvent mélangées. Aujourd'hui, les sociétés d'outre-mer sont pluriethniques : Békés, descendants d'esclaves venus d'Afrique, Métis, Indiens, Asiatiques et Métropolitains de passage. Elles présentent de ce fait une grande richesse culturelle.

Activité1 : après avoir lu, complétez.

- 1- La population de la France est ded'habitants au 1^{er} janvier 2018. de personnes vivent en métropole, le reste, soitse répartissant dans les régions d'outre-mer.
- 2- En France, l'espérance de vie atteint en moyenne Elle diffère d' à l'autre : les femmes ont une espérance de vie plus élevée (.....)que les hommes (.....).
- 3- Parmi les français actifs,ont un emploi etde personnes sont au chômage.
- 4- La population des DROM est que celle de la métropole car ses habitants ont des origines diverses :,,et..... Ces mélanges procurent.....
- 5- Il existe types principaux du caractère national français :, et Ces types représentent chacun ou(.....)

Activité2 : trouvez la réponse.

- 1- La population française continue de vieillir. Pourquoi ?

- 2- Comment est répartie la population française et pourquoi ?
- 3- Quel est l'ordre chronologique des grandes immigrations en France ?
- 4- Comment les origines diverses de la population française ont-elles influencé le caractère français ?

Activité3 : ci-dessous un tableau représentant les invasions successives en France. Remplissez-le.

Occupants	Origine (peuples situés à)	Territoire occupé	Période
Les Celtes			
Les Grecs			
Les Romains			
Les Barbares			
Les Arabes			
Les Viking			

Activité 4 : complétez le texte ci-dessous par les expressions que voici : la longévité, la qualité de l'encadrement médical, baby-boom, la protection de la famille, une baisse précoce de la fécondité, une phase de croissance forte de sa population, une baisse significative de la mortalité, baisser, l'espérance de vie, un vieillissement.

Au XVIII^e siècle la France était l'un des premiers pays du monde à connaître....., et à entrer dansMais au début du XIX^e siècle à la seconde guerre mondiale, l'accroissement fut modeste en raisonAprès 1945, les lois sur(destinées à endiguer le déclin démographique de l'entre-deux guerres), dont les allocations familiales, associées au phénomène du....., ont entraîné une forte reprise de la natalité jusqu'en 1964. Le taux de fécondité recommence àensuite. Dès 1982, il se stabilise et se maintient à un niveau élevé depuis fin 2000. Grâce à....., le taux de mortalité infantile est un des plus

faibles du monde.ne cesse de croître pour atteindre, en 2018, 85,4 ans pour les femmes et 79,2 ans pour les hommes. Mais dans le même temps avec une telle espérance de vie,s'accroît, ce qui entraîneinéluctable de la population.

Cours 6 : L'État-nation

1- Dates et faits

Il existe une histoire partagée par la plupart des Français.

- Parmi ces dates, on retiendra le peuplement par les Gaulois, indisciplinés, divisés et résistants, la conquête romaine de la Gaule par Jules César entre 58 et 51 avant J.-C. et le développement de la civilisation gallo-romaine : les villes d'Arles et de Nîmes ont encore des monuments de cette période.
- Avec les francs et Clovis (496), le royaume a un nom, la France, une capitale, Paris, et il devient royaume chrétien.
- Charlemagne (800) avec son empire réalise l'union politique, religieuse et culturelle de l'Europe : l'idéal des Européens d'aujourd'hui.
- 987 est une date importante : avec Hugues Capet, roi de France, c'est le début de construction de l'État-nation qui se poursuivra jusqu'à la Révolution française.
- 1431 : Jeanne d'Arc est brûlée à Rouen, la guerre de Cent Ans (1346-1452) a fabriqué pour plusieurs siècles un ennemi héréditaire, les Anglais.
- 1515 : François Ier, vainqueur à Marignan, réalise le rêve italien de la France. Le voyage dans l'Italie de la Renaissance devient le voyage de formation nécessaire.
- 1610 : avec l'assassinat d'Henri IV, après les guerres de Religion (1572-1593) et l'édit de Nantes (1598), c'est l'unité nationale toujours en construction qu'on assassine.
- Le XVIIe est le siècle de Louis XIV, synonyme de l'affirmation du pouvoir de l'État. « L'État, c'est moi », a déclaré le Roi-Soleil.
- 1789 : la Révolution française, c'est la prise de la Bastille (14 juillet), la Marseillaise, Valmy (1792) et le peuple en armes, la mort du roi par la guillotine (1793) et la Terreur(1794).

- 1800-1815 : l'épopée de Napoléon. L'Empereur, le Code Civil, Austerlitz, la retraite de Russie et Waterloo.
- 1870 : la défaite contre la Prusse, la perte d'Alsace- Lorraine, la Commune de Paris, et un nouvel ennemi héréditaire, l'Allemagne.
- La III^e République (1870-1940) : c'est le temps de l'école Laïque, obligatoire et gratuite, mais aussi de l'empire colonial.
- 1914 - 1918 et 1939 - 1945 : les deux guerres mondiales. Beaucoup de morts, de destructions, de trahisons, de courage aussi. La fin de la domination des puissances européennes.
- 1940 : la défaite, la collaboration avec l'Allemagne nazie, mais aussi l'appel du 18 juin et la Résistance autour du général de Gaulle.
- 1958 : le retour du général de Gaulle au pouvoir, la V^e République, l'indépendance des colonies, le renouveau de la France et la construction européenne.
- 1981 : la gauche arrive au pouvoir. C'est le début de l'alternance gauche/droite.
- 2002 : l'intégration européenne. Le franc est remplacé par l'euro, monnaie unique européenne.

2- Personnages

Quarante rois, deux empereurs, vingt-cinq présidents de la République, sans compter les figures de la Révolution et les ministres éclairés, ont assuré la continuité de l'histoire de la France. Tous n'ont pas eu le même rôle. Certains ont été conquérants, visionnaires ou résistants, d'autres ont été bâtisseurs ou gestionnaires.

- Aux visionnaires on doit une certaine idée de la France, de sa place dans l'Europe, de son rôle dans l'organisation des relations internationales. Napoléon, Charlemagne, Charles de Gaulle, Aristide Briand et Jean Monnet ont été ces visionnaires.
- Les résistants ont été les hommes et les femmes des situations désespérées : Vercingétorix contre l'invasion romaine, Jeanne d'Arc contre l'envahisseur anglais, de Gaulle contre l'acceptation de la défaite.
- Les bâtisseurs sont ceux qui ont fait la France : ils ont agrandi patiemment son territoire, lutté contre les hommes qui ne reconnaissaient pas leur pouvoir, assuré la paix, la justice et l'unité, créé les institutions. Hugues Capet, Philippe Auguste,

Saint Louis, Louis XI, Henri IV, Louis XIV, Mirabeau, Danton, Robespierre, Marat, Napoléon, Gambetta, Thiers, Blum, de Gaulle ont été ces bâtisseurs.

- Les **gestionnaires** ont eu la charge de la continuité de l'Etat, de la modernisation et de la bonne administration du pays et de son économie. Du Guesclin, Sully, Richelieu, Mazarin, Turgot, Necker, Jules Ferry, Poincaré, Clemenceau, Mendès France ont été ces hommes-là.
- Enfin, il y a les **constructeurs**, ceux qui ont aussi laissé une trace à travers les monuments qu'ils ont fait bâtir : François I^{er} et les châteaux de la Loire, Louis XIV et Versailles, Napoléon III et Paris, François Mitterrand et ses grands travaux (Louvre, Bibliothèque de France, Arche de la Défense, Opéra-Bastille).

Activité 1 : quel événement historique a eu lieu aux dates suivantes.

1987		1870	
1610		1940	
1789		1981	

Activité 2 : répondez aux questions.

- 1- Aujourd'hui, qu'est-ce qui rappelle aux français la civilisation gallo-romaine ?
- 2- Quel peuple a donné son nom à la France ?
- 3- Quelle héroïne a été victime de la guerre de Cent Ans ?
- 4- Quelle déclaration du roi Louis XIV proclame le pouvoir de l'État ?
- 5- Quelle chanson patriotique est associée à la révolution française ?
- 6- Sous quelle République la France a-t-elle établi son empire colonial ?
- 7- Qu'est-ce qui a remplacé en 2002 la monnaie nationale, le franc ?

Activité 3 : associez Richelieu, Necker, Jules Ferry, Clemenceau et Mendès France aux fonctions de « gestionnaires » suivantes.

Fonction	Gestionnaire
La création (1881-1882) de l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire	

L'administration du royaume du roi Louis XIII	
La réforme de la situation financière de la France avant la Révolution de 1789	
La fin de la Première Guerre mondiale et le traité de Versailles(1919)	
La fin de la guerre d'Indochine(1954)	

Activité 4 : faites correspondre les cinq « visionnaires » cités et le destin de l'Europe.

Au début du IX^e siècle :

Au début du XIX^e siècle :

Entre 1925 et 1932 :

Entre 1940 et 1944 :

Pendant les années 1950 :

Activité 5 : qui sont les « constructeurs » associés :

Au musée du Louvre :

Au château de Versailles :

A la Bibliothèque de France :

Au château de la Loire :

Activité 6 : répondez aux questions.

- 1- Contre quelles armées étrangères ayant envahi la France Vercingétorix et Jeanne d'Arc ont-ils résisté ?
- 2- Quel empereur « constructeur » est associé à l'urbanisme et à la modernisation de Paris au XIX^e siècle ?
- 3- Relevez parmi les « bâtisseurs » cités : trois rois, deux révolutionnaires et deux présidents. Quel était leur rôle ?

Les institutions

Cours 7 : Le découpage administratif

Le découpage administratif est une manière de diviser le territoire français pour que les habitants décident ensemble de la manière d'organiser l'espace sur lequel ils vivent. De manière générale, le territoire français est divisé en trois types d'échelons administratifs locaux appelés « collectivités territoriales » : régions, départements et communes. Les départements et régions d'outre-mer sont administrés de la même manière que les départements et régions de métropole. Ils ne doivent pas être confondus avec les collectivités d'outre-mer dont l'organisation est spécifiée par des lois organiques spécifiques.

Une collectivité territoriale est une personne morale de droit public qui exerce des compétences générales sur un territoire donné. Elle bénéficie d'une autonomie administrative en disposant de son propre personnel et de son propre budget. Elle détient des compétences qui lui sont confiées par le législateur (Parlement). Le pouvoir de décision est exercé par délibération au sein d'un conseil élu, les décisions étant ensuite appliquées par les pouvoirs exécutifs locaux.

1- La commune

La commune est la plus ancienne des subdivisions administratives. C'est aussi la plus petite et la plus proche des citoyens au sein de l'organisation territoriale de la France. Créées le 14 décembre 1789, les communes prenaient la suite des paroisses qui étaient le mode de regroupement local de la population avant la Révolution française. Ceci explique le nombre important de communes en France aujourd'hui : 35 357 au 1er janvier 2018 dont 35 228 en France métropolitaine.

Il existe plusieurs sortes de communes : des villages (moins de 2 000 habitants) ; des petites villes (de 2 000 à 5 000 habitants) ; Des villes moyennes (de 5 000 à 100 000 habitants) ; De très grandes communes : 36 communes en France comptent plus de 100 000 habitants.

La commune est gérée par un conseil municipal élu au suffrage universel direct tous les 6 ans. Le maire est élu parmi les conseillers municipaux. C'est l'exécutif de la commune qu'il représente en justice et dont il gère le budget. Il délivre les permis de construire. Il dispose de pouvoirs qui lui sont délégués par le conseil municipal.

Les communes bénéficient de la compétence générale pour gérer toute affaire d'intérêt communal, ce qui n'empêche pas que de nombreuses lois leur confient des compétences identifiées dans les domaines les plus variés : urbanisme et maîtrise des sols (plan local d'urbanisme, délivrance des permis de construire) ; logement ; aide sociale ; gestion des écoles élémentaires et maternelles ; transports urbains et scolaires ; ramassage des ordures ; assainissement ; culture et patrimoine ; tourisme et sport (campings, équipements sportifs, offices du tourisme) ...

Les trois communes les plus peuplées que sont Paris, Marseille et Lyon disposent d'un régime spécial : elles sont divisées en 45 arrondissements municipaux (20 pour Paris, 16 pour Marseille et 9 pour Lyon). Ces arrondissements (différents des arrondissements départementaux) sont dotés d'un maire et d'un conseil d'arrondissement.

Paris est par ailleurs à la fois une commune et un département : le conseil de Paris se réunit soit en tant que conseil municipal, soit en tant que conseil général en fonction des compétences qu'il exerce.

2- Le département

Le département a été créé par la Révolution française pour rapprocher les administrés de l'administration. Le découpage départemental a été fait de telle sorte qu'il soit possible de se rendre au chef-lieu en une journée de cheval. De nos jours, la France compte 101 départements : 96 en métropole et 5 en outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte). Ils ont tous un numéro qui correspond à un classement alphabétique ; leur superficie moyenne est d'environ 5 800 km². Certains d'entre eux ont pris le nom du fleuve qui le traverse ou de la chaîne de montagnes qui le domine.

Le département est administré par un conseil général élu pour 6 ans au suffrage universel, avec renouvellement par moitié tous les 3 ans. Le conseil général a compétence pour les affaires du département. C'est l'organe délibératif du département.

A chaque renouvellement, le conseil général élit son président, qui est l'organe exécutif du département. Il représente le département en justice, prépare et exécute les délibérations du conseil général, gère le budget, conclut les marchés et contrats... Il est le chef des services départementaux et dirige le personnel. Il peut déléguer certaines de ses fonctions à des vice-présidents.

De son côté, le gouvernement nomme un préfet qui représente l'Etat dans le département : il y dirige les services de l'Etat et il est chargé du maintien de l'ordre.

Le département a de larges compétences : action sociale (personnes handicapées, enfance, personnes âgées...), construction et entretien des collèges, aménagement rural, grands équipements, voirie, organisation des transports scolaires...

3- La région

La région est à la fois la plus grande collectivité territoriale de la France, la plus haute et la plus récente. Jusqu'au 1^{er} janvier 2016, la France était organisée en 22 régions en métropole et 5 régions d'outre-mer qui regroupaient 2 à 8 départements. Les limites de certaines régions ont évolué avec le temps, comme Nantes qui avant, faisait partie de la Bretagne. Aujourd'hui, il y a 13 régions en métropole et toujours 5 régions d'outre-mer.

La région est administrée par un conseil régional, qui est l'organe délibératif de la région. Les conseillers régionaux sont élus dans chaque département et pour 6 ans au suffrage universel. Ils élisent le président du conseil régional qui gère le budget, dirige le personnel et conduit la politique de la région, en tant qu'organe exécutif. La région est également dotée d'un organe consultatif, le conseil économique et social régional, qui donne un avis obligatoire sur les orientations générales concernant la région. Il peut également, de sa propre initiative émettre un avis toute question entrant dans les compétences régionales.

Le préfet du département où se trouve le chef-lieu de la région est également préfet de région. Il représente l'Etat et peut intervenir en son nom devant le conseil régional, qu'il informe chaque année de l'activité de ses services.

La région intervient dans de nombreux domaines : développement économique, aménagement du territoire, canaux et ports fluviaux, transports hors agglomération, lycées et établissements d'éducation spéciale, enseignement supérieur et recherche, culture, formation professionnelle et apprentissage...

Exercice 1 : complétez le tableau ci-dessous.

Divisions	Région	Département	Commune
Territoriales			
Nombre			

Organes délibératifs			
Organes exécutifs			
Fonctions	1-..... 2-..... 3-.....	1-..... 2-..... 3-.....	1-..... 2-..... 3-.....

Exercice2 : répondez par vrai ou faux et corrigez les phrases incorrectes.

- 1- La commune correspond à un village ou à une ville.....
- 2- Les élections municipales ont lieu tous les 3 ans
- 3- Les citoyens élisent le maire qui choisit ensuite ses conseillers municipaux.....
- 4- Le représentant de l'Etat dans la région est le président du conseil régional.....
- 5- Depuis la révolution française de 1789, la France est divisée en départements.....
- 6- Depuis le 1^{er} janvier 2017, il y a désormais 13 régions en métropole et 5 régions d'outre-mer.....
- 7- Les communes de plus de 2 000 habitants s'appellent des villages.....
- 8- Le président du conseil départemental est élu pour 6 ans renouvelables par les conseillers départementaux.....
- 9- Le département est l'échelon territorial le plus récent.
- 10- Les préfets de Région sont en fait les préfets des départements sièges du chef-lieu de chaque Région.....
- 11- Le maire est nommé par le gouvernement

12-Le département est dirigé par un Conseil Général, qui est élu au suffrage universel.....

13-Paris est la seule commune à être également un département : le maire de Paris est ainsi président du conseil départemental.....

14-Toutes les communes sont gérées de la même façon sauf Paris, Lyon et Toulouse.....

Activité3 : en vous aidant des numéros sur la carte, trouvez le nom des 13 régions françaises dans la liste proposée. Quel est le chef-lieu de chacune d'elle.



Auvergne-Rhône-Alpes (.....)

Bourgogne-Franche-Comté (.....).....

Bretagne (.....).....

Centre-Val de Loire (.....).....

Corse (.....).....

Grand Est (.....).....

Hauts-de-France (.....).....

Île-de-France (.....).....

Normandie (.....).....

Nouvelle-Aquitaine (.....).....

Occitanie (.....).....

Pays de la Loire (.....).....

Provence-Alpes-Côte d'Azur (.....).....

Cours 8 : l'organisation des trois pouvoirs

Depuis 1792, la France a eu cinq Républiques. Chaque République se donne une nouvelle Constitution. La Constitution actuelle date de 1958. Elle repose sur le principe de la « séparation des trois pouvoirs » : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire.

Le principe de la séparation des pouvoirs a été énoncé par le philosophe anglais John Locke dans son « Second traité du Gouvernement Civil » de 1690 et plus tard par Montesquieu (1689-1755) dans « L'esprit des lois » (1748).

1- Le pouvoir exécutif

Le pouvoir exécutif est le pouvoir d'appliquer les lois et de conduire la politique nationale. Il est réparti entre deux autorités. La première est le président, qui est le chef de l'État. Il est élu, depuis 1962, au suffrage universel direct pour cinq ans : il s'agit du quinquennat. Le rôle du président de la République est de veiller au respect de la Constitution et de garantir l'indépendance et l'intégrité de la France. Il est aussi le Chef des Armées. Ses principaux pouvoirs consistent à : désigner le Premier ministre et nommer les autres ministres sur proposition de ce dernier, présider le conseil des ministres, promulguer les lois, dissoudre l'Assemblée nationale, décider des interventions militaires, décider du droit de grâce. Le président réside au palais de l'Élysée. La seconde autorité est le gouvernement formé par le Premier ministre, les ministres et les secrétaires d'État. Celui-ci conduit la politique de la nation et assure le bon fonctionnement de l'administration.

Il existe une hiérarchie des ministres d'ordre fonctionnel et protocolaire :

- Le Premier ministre est le chef du Gouvernement. Il partage le pouvoir exécutif, avec le chef de l'État. Il dirige l'action du gouvernement : il propose au chef de l'État les membres du gouvernement, il prononce les arbitrages, donne des directives, coordonne l'action des ministres. Il peut engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale et il est chargé des relations avec le Parlement. Le Premier ministre réside à l'hôtel Matignon à Paris.
- On trouve aussi les ministres d'État; cette distinction est donnée aux personnes occupant les principaux ministères et disposant d'un poids politique ou d'un prestige

important. Viennent ensuite les ministres ordinaires, puis les ministres délégués rattachés au Premier ministre ou à un ministre. Quant aux secrétaires d'Etat, ils n'assistent au conseil des ministres que si celui-ci traite une affaire qui les concerne.

2- Le pouvoir législatif

Le pouvoir législatif est chargé de la rédaction et de l'adoption des lois mais également du contrôle de l'exécutif. Le pouvoir législatif est généralement exercé par le Parlement, composé d'une ou deux chambres. En France, le Parlement est composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat.

- L'Assemblée nationale est composée de 577 députés élus pour cinq ans au suffrage universel direct. Elle représente l'ensemble de la nation, y compris les départements d'outre-mer. Les députés siègent au palais Bourbon (à Paris). Ils votent les lois et, chaque année, le budget de la France (sommées données à l'armée, à l'éducation, etc.), ils contrôlent l'action du gouvernement en pouvant poser des questions au Premier ministre ou aux autres ministres sur leurs activités ou leurs projets. Ces derniers peuvent aussi proposer des nouveaux textes de lois.
- Le Sénat est une assemblée composée de 348 sénateurs qui sont élus au suffrage indirect. Ce sont les grands électeurs qui les choisissent : les députés, les conseillers départementaux ou régionaux, les membres des conseils municipaux... Les députés représentent donc des collectivités locales. Ils siègent au palais du Luxembourg à Paris. Comme les députés, les sénateurs votent les lois, peuvent en proposer de nouvelles, et contrôlent l'action du Gouvernement. Ils sont élus pour une durée de 6 ans. Tous les 3 ans, une moitié du sénat est renouvelée.

Pour qu'une loi soit adoptée, il faut qu'elle soit votée par l'Assemblée nationale et par le Sénat. C'est pourquoi les textes de loi font souvent des allers- retours entre les deux assemblées (c'est ce qu'on appelle la "navette parlementaire"). En cas de désaccord, le gouvernement peut donner le dernier mot à l'Assemblée nationale.

À la différence de l'Assemblée nationale, le Sénat ne peut être dissous. C'est cette permanence qui justifie, notamment, que la Constitution de la Ve République confie au Président du Sénat l'exercice provisoire des fonctions du Président de la République si celui-ci est empêché, s'il démissionne ou vient à mourir. Cet intérim est limité au temps

nécessaire à l'organisation de l'élection présidentielle (dans les faits, il dure une cinquantaine de jours).

3- Le pouvoir judiciaire : la justice

Le pouvoir judiciaire est chargé de faire appliquer les lois pour trancher les conflits, de sanctionner ceux qui ne les respectent pas et de décider de la réparation des dommages subis. La justice est rendue dans des tribunaux par des magistrats appelés également juges. Les différents prévenus (personnes qui doivent répondre d'une infraction devant la justice) et les parties en présence sont défendus par des avocats.

Il existe de nombreuses sortes de tribunaux en fonction de la gravité de l'infraction :

- Les tribunaux civils, qui tranchent les litiges entre les personnes. Ces litiges sont traités par les tribunaux d'instance (litiges mineurs) ou de grande instance (litiges importants), et par des tribunaux spécialisés (tribunaux de commerce pour les litiges commerciaux, conseils de prud'hommes pour les conflits entre employés et employeurs, etc.)
- Les tribunaux administratifs qui traitent les litiges entre les personnes et l'État.
- Les tribunaux pénaux, qui punissent les actes contraires aux lois. Ces litiges sont traités par les tribunaux de police (contraventions), les tribunaux correctionnels (délits), les cours d'assises (crimes), et par des tribunaux spécialisés (tribunaux pour enfants, etc.). Les tribunaux pénaux prononcent une sentence (décision du juge) assortie d'une peine : amende, prison, travaux d'intérêt général, perte des droits civiques. La plus grosse peine est la prison à perpétuité. En effet, la peine de mort a été abolie en France en 1981.
- ✓ Les crimes sont les infractions les plus graves. Ils sont jugés par la Cour d'assises qui comprend la cour (trois juges), le parquet (avocat général ou procureur de la République), le greffier, le jury composé de neuf jurés (citoyens tirés au sort sur les listes électorales)
- ✓ Les affaires traitées par ces tribunaux peuvent être rejugées par des cours d'appel. En dernier recours, la Cour de cassation peut revoir les décisions des cours d'appel.

Le pouvoir judiciaire français est très complexe. Les grands principes démocratiques de la justice remontent au siècle des Lumières (XVIII^e) et au Code Napoléon (1804). Ce sont la

Révolution et Napoléon qui sont à l'origine du droit moderne. Parmi les principes judiciaires français, les plus importants sont :

- L'indépendance de la justice : les juges sont indépendants dans l'exercice de leurs fonctions.
- La présomption d'innocence : tant que les preuves de culpabilité ne sont pas apportées, une personne est déclarée innocente.
- L'égalité et le libre accès à la justice : tous les citoyens sont égaux devant la loi. De plus, la justice en France est gratuite, c.-à-d. que les personnes défavorisées bénéficient d'une aide.
- La justice est publique : les audiences des tribunaux sont ouvertes à tous.

Activité1 : après avoir lu le texte, remplissez ce tableau.

Pouvoir	Membres	Rôles
Exécutif		
Législatif		
Judiciaire		

Activité 2 : qui fait quoi ?

Qui ?	Quoi ?
Le président	
Le premier ministre	

Le gouvernement	
----------------------------	--

Activité3 : faites la liste des informations dont vous disposez sur l'Assemblée nationale et le Sénat.

l'Assemblée nationale	le Sénat
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

Activité4 : complétez le tableau suivant.

Tribunal/ Cour	Rôles/ compétences
Tribunal civil	
Tribunal administratif	
Tribunal pénal	
Cour d'assise	
Cour d'appel	
Cour de cassation	

Cours 9 : l'armée et la police

- **L'armée**

C'est une armée constituée de soldats professionnels. En effet, depuis 2001, le service national (appelé aussi « service militaire ») a été supprimé. Les jeunes français ont simplement l'obligation de suivre une « journée d'appel et de préparation à la défense ». Il n'est pas question de manier des armes mais seulement de leur donner un minimum d'informations sur la Défense nationale et leur rappeler les règles essentielles de la vie en société. C'est aussi l'occasion de détecter les jeunes en difficulté, en particulier ceux qui ont des problèmes de lecture et d'écriture... et peut-être, d'encourager certains à s'engager dans l'armée.

Le président de la République est le chef des armées. Chaque année, le 14 juillet, jour de la fête nationale, il passe en revue les différents corps d'armée-air, terre-mer- qui défilent sur les Champs-Élysées. Ce défilé est le symbole de l'unité de l'armée et de la nation. La France possède l'armée nucléaire et croit à la force de dissuasion. Le général de Gaulle a fait de la dissuasion nucléaire le cœur du système de défense de la France pour trois raisons : assurer à la France un rang de grande puissance ; faire oublier aux armées françaises les défaites de 1940 et d'Indochine en 1954 ; garantir l'intégrité du territoire à un pays qui a été envahi trois fois en soixante-dix ans (1870, 1914, 1940).

L'armée française collabore, entre autre, avec l'OTAN et l'ONU pour des opérations de maintien de la paix dans des pays touchés par la guerre.

La force militaire est fondée sur 4 systèmes de forces:

Les Forces Nucléaires et Stratégiques : Les forces aériennes stratégiques comprennent des avions à réaction (Mirage) et 2 unités de tir de missiles ; la force océanique stratégique comprend 6 sous-marins nucléaires (Le Redoutable, Le Terrible, Le Foudroyant, L'Indomptable, Le Tonnant, L'Inflexible). Chaque sous-marin est doté de 16 missiles ; ***l'Armée Nucléaire Tactique*** : conçue pour opérer sur le champ de bataille. Elle comporte des unités d'artillerie nucléaire, des armées de terre, de l'air et de la marine. ; ***Les Forces classiques*** : terrestres, aériennes, maritimes et aéronavales ; ***les Forces d'Outre-Mer*** : soutiennent l'action de l'Etat dans les départements et collectivités.

Les armes nucléaires stratégiques et tactiques ne peuvent être utilisées que sur ordre et recommandation du Président de la République.

- **Une autre armée très différente**

La Légion étrangère est un corps d'armée bien particulier : il est constitué d'étrangers, de toutes nationalités, qui s'engagent volontairement à servir la France. La légion a été créée au moment de la conquête de l'Algérie au XIX^e siècle : on manquait d'hommes pour aller combattre. Certains soldats de métier, sans emploi après les guerres impériales et révolutionnaires, avaient quitté leur pays pour se réfugier en France. Comme ils avaient souvent perdu leurs papiers d'identité, on les autorisait à s'engager sur simple déclaration. D'où l'image, toujours actuelle, du légionnaire qui recommence une nouvelle vie...et qui retrouve aussi une nouvelle famille. A ces soldats se sont ajoutés des mercenaires.

Dans le code d'honneur de la légion, on peut lire : « Chaque légionnaire est ton frère d'armes, quelle que soit sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille. » Les légionnaires peuvent refuser de prendre part à un conflit dans leur pays d'origine.

- **Ordres et décorations**

Les Français qui se sont distingués par des mérites exceptionnels ou des services rendus à l'Etat à titre militaire ou civil, peuvent être décorés. Chaque ministère établit deux fois par an ses propositions.

Parmi les décorations militaires il y a : la **Légion d'honneur**, a été instituée en 1802 par Napoléon Bonapart et récompense les civils ou militaires qui ont rendu d'éminents mérites à la Nation. Il s'agit de la plus haute distinction honorifique française ; **l'Ordre de la Libération**, est une récompensée instituée dans l'idée de récompenser des individus ou des collectivités qui se sont manifestés lors de la libération de la France pendant la Seconde Guerre Mondiale. Il a été créé en 1940 par le général de Gaulle ; **la Médaille militaire**, est une décoration qui remonte à 1852, instituée par Napoléon III, pour récompenser les militaires non-officiers ; **l'Ordre national du Mérite**, a été institué en 1963 par le Général de Gaulle. Il récompense les mérites militaires ou civils distingués et encourage les forces vives du pays ; **la Croix de Guerre 1914-1918**, a été remise à partir de 1915 à toute personne militaire ou assimilée militaire ayant fait preuve d'une conduite exceptionnelle durant la Guerre ; **la Croix de Guerre 1939-1945** décore les civils ou militaires, les collectivités, les villes, ou même les institutions qui ont observé une conduite méritante ou

un fait de guerre durant la Seconde Guerre Mondiale. Elle est remise pour la première fois en 1939.

- **Fonctions stratégiques des Armées**

Les Forces armées ont pour missions d'assurer la dimension de défense de la politique de défense et de sécurité nationale de la France qui repose sur cinq fonctions stratégiques :

La connaissance et l'anticipation, qui permet l'anticipation stratégique et conditionne l'efficacité opérationnelle des forces, grâce notamment au renseignement et à la prospective ; ***la dissuasion nucléaire***, qui a pour objet de protéger la France contre toute agression d'origine étatique contre ses intérêts vitaux ; ***la protection***, dont l'objectif est de garantir l'intégrité du territoire et d'assurer aux Français une protection efficace contre l'ensemble des risques et des menaces dont l'effet pourrait être majeur, de préserver la continuité des grandes fonctions vitales de la Nation et de conforter sa résilience ; ***l'intervention extérieure*** et ses trois objectifs : assurer la protection des ressortissants français à l'étranger, défendre les intérêts stratégiques de la France et de ses alliés, et exercer ses responsabilités internationales ; ***la prévention*** qui inclut aussi bien l'élaboration de normes nationales et internationales que la lutte contre les trafics, le désarmement et la consolidation de la paix.

- **La police**

En France, ***la Police nationale*** est une police d'État. Elle est rattachée au ministère de l'Intérieur. Les policiers titulaires et stagiaires qui la composent sont des fonctionnaires de l'État. Remplaçant le corps « des gardiens de la paix publique », elle naît le 14 août 1941, sous le régime de Vichy, par un décret signé par Pétain. Ses missions sont la garantie des libertés individuelles et collectives, la défense des institutions de la République, le maintien de la paix et de l'ordre public, la protection des personnes et des biens, la lutte contre la criminalité organisée, la grande délinquance et la drogue, la maîtrise des flux migratoires et la lutte contre l'immigration illégale.

La police nationale est divisée en plusieurs services :

La Police des Renseignements généraux qui réunit toutes les informations utiles au gouvernement; ***la Direction de la Surveillance du territoire*** qui est chargée des manœuvres d'espionnage et de contrespionnage; ***la police judiciaire*** qui recherche les crimes, les délits et livre les auteurs aux tribunaux; ***la Direction centrale des polices urbaines*** qui maintient l'ordre sur la voie publique; ***le Service central de la police de l'air et des frontières*** qui

contrôle la circulation des personnes et enquête sur les accidents de chemin de fer et d'avion; **les Compagnies républicaines de sécurité** (au nombre de 61) qui constituent les réserves mobiles envoyées sur n'importe quel point du territoire pour faire respecter l'ordre, venir en aide à la population en cas de calamités publiques, secours en montagne, etc. et surveiller la circulation routière; **les Services de coordination de la lutte anti-terroriste**; **la Gendarmerie nationale** qui est une force militaire faisant partie des forces armées et dépend du Ministère de la Défense.

Les CRS, agents des « compagnies républicaines de sécurité », sont des policiers bien connus des Français pour leurs interventions musclées dans les manifestations. Ils sont casqués, portent des matraques (sortes de bâtons) et se protègent avec un bouclier.

L'ordre public est maintenu de 3 Ministères : Le Ministère de la Défense, le Ministère de l'Intérieur et le Ministère de la Justice.

Activité 1 : répondez aux questions.

- 1- Où et quand a lieu le défilé militaire auquel assiste le président ? Que représente-t-il pour les Français ?
- 2- Pourquoi est-ce que la Légion étrangère est une armée particulière ? Quand est-ce qu'elle est née ? Pour quelle raison ?
- 3- Avec quelles grandes organisations, l'armée française travaille-t-elle pour les missions de paix à l'étranger ?
- 4- A quoi sert la « journée d'appel et de préparation à la défense » ?
- 5- Pourquoi la force de dissuasion nucléaire a-t-elle pour le général de Gaulle l'élément central du système de défense ?
- 6- Sur l'ordre de qui, peut-on utiliser les armes nucléaires stratégiques et tactiques ?
- 7- La stratégie de Défense et de sécurité nationale française est définie autour de cinq grandes fonctions stratégiques. Citez –les.
- 8- La police nationale française, de quel ministère dépend-elle ?
- 9- Par qui et quand, l'appellation « police nationale » est-elle donnée pour la première fois ? les anciens policiers, que se sont nommées ?
- 10- Quels sont les ministères responsables du maintien de l'ordre public en France ?

Activité 2 : corrigez les propositions fausses que voici.

- 1- Le premier ministre est le chef des armées.

- 2- L'armée française est une armée constituée de soldats professionnels et de non-professionnels.
- 3- Les gendarmes sont des fonctionnaires de police.
- 4- Les CRS règlent la circulation
- 5- Le service national concerne tous les jeunes français.
- 6- L'objectif de la « journée d'appel et de préparation à la défense » est de faire apprendre aux jeunes la maîtrise des armes.
- 7- Les légionnaires doivent combattre aussi dans leurs pays nats.

Ordre/décoration	Instituteur	Date d'institution	Destination et objectif
la Légion d'honneur			
l'Ordre de la Libération			
la Médaille militaire			
l'Ordre national du Mérite			
la Croix de Guerre 1914-1918			
la Croix de Guerre 1939-1945			

Activité 4 : associez un élément de la liste A avec un élément de la liste B.

A	B
Les gendarmes la police nationale les forces nucléaires les Forces d'Outre-Mer l'Armée Nucléaire Tactique	destinée à frapper la ligne de front, dégager des forces alliés du feu ennemi, stopper une avancée brutale. constituent l'assurance de la Nation contre toute menace d'origine étatique, d'où qu'elle vienne et quelle qu'en soit la forme, visant les intérêts vitaux de la France. chargés du maintien de l'ordre dans les zones rurales. constituent des points d'appui pour conduire des opérations éloignées de la métropole. chargée du maintien de l'ordre dans les zones urbaines.

Activité 5 : complétez le tableau suivant.

Service	Fonction
la Direction de la Surveillance du territoire	
	maintient l'ordre sur la voie publique
	recherche les crimes, les délits et livre les auteurs aux tribunaux
le Service central de la police de l'air et des frontières	
	constituent les réserves mobiles envoyées sur n'importe quel point du territoire pour faire respecter l'ordre, venir en aide à la population en cas de calamités publiques, secours en montagne, etc. et surveiller la circulation routière
La Police des Renseignements généraux	
	assurent la coordination de l'ensemble des services chargés de la lutte contre le terrorisme

Cours 10 : la religion en France

La religion en France est autorisée par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, tant que sa « manifestation ne trouble pas l'ordre public ». Sa pratique est suivie par le Bureau central des cultes, créé par la loi de séparation des Églises et de l'État du 9 décembre 1905 qui a permis, grâce à la laïcité, à tous les citoyens de pratiquer le culte qu'ils se choisissent. Depuis cette séparation, la République française n'a donc plus de religion d'État ni de religion officielle.

Les quatre cultes reconnus en 1905 (catholicisme, protestantismes réformé et luthérien, judaïsme) côtoient aujourd'hui des religions géographiquement ou historiquement nouvelles. Ainsi l'islam, mais aussi les sagesses d'Asie, à commencer par les bouddhismes, sans oublier ces autres formes, anciennes ou modernes, de christianisme que sont l'orthodoxie ou les églises évangéliques, font partie intégrante du paysage religieux français. La France est ainsi le pays européen qui compte le plus grand nombre de

musulmans, de juifs et de bouddhistes. Cette diversité est encore plus significative Outre-mer, comme l'illustre l'île de la Réunion où coexistent chrétiens, hindouistes et musulmans. Malgré l'absence de statistiques officielles depuis 1872 (date depuis laquelle il est interdit de collecter des données sur l'appartenance religieuse des personnes), il est cependant possible d'esquisser le tableau suivant :

1- Le catholicisme

La France - «fille aînée de l'Église» - est traditionnellement un pays catholique. On y compte à peu près 45 500 000 catholiques baptisés. Ils se groupent autour du pape, évêque de Rome. Être catholique veut dire correspondre aux plus hautes exigences morales : bonté, honnêteté, miséricorde etc. Mais aujourd'hui le catholicisme est en crise. De multiples sondages révèlent que plus du tiers des baptisés ne croient pas à une vie éternelle. La pratique religieuse est devenue plus individuelle, plus intériorisée.

De ces 45 500 000 catholiques mentionnés plus haut, un peu plus de sept millions (16 % seulement) sont pratiquants, c'est-à-dire qu'ils vont à la messe en dehors des seuls baptêmes, mariages et enterrements. Le nombre des prêtres est tombé de 41 000 en 1965 à 28 000 aujourd'hui, 200 000 laïcs prennent la relève pour enseigner le catéchisme. Cette désaffection pour la pratique religieuse ne doit pas faire oublier que le catholicisme a profondément marqué l'histoire de la France, qu'il est une composante essentielle de l'identité nationale, que sa présence est forte dans la presse, à l'école, dans les arts...

Le patrimoine artistique catholique est impressionnant : 89 cathédrales, 4 259 églises, 600 chapelles, 500 monastères constituent 45 % de l'ensemble des monuments historiques. Notre-Dame de Paris et le Mont-Saint-Michel figurent en tête des monuments les plus visités de France.

2- L'islam

L'islam est aujourd'hui la deuxième religion en France après le christianisme. Essentiellement issues de l'immigration connue par la France à partir des années 1960, les populations musulmanes sont aujourd'hui souvent de deuxième, de troisième voire de quatrième génération.

En l'absence de recensements officiels portant sur la religion, il est assez difficile de chiffrer avec précision le nombre de musulmans en France. Les évaluations les plus récentes se situent dans une fourchette allant de 5,7 millions à 8,4 millions de musulmans. Ce nombre

comprendrait 70 000 à 110 000 Français convertis. La population musulmane en France est originaire du Maghreb (43,2 % d'Algérie, 27,5 % du Maroc et 11,4 % de Tunisie, anciennes colonies françaises). Les autres sont originaires d'Afrique noire (9,3 %) et de Turquie (8,6 %).

Les principales grandes organisations présentes au sein du Conseil français du culte musulman sont le Rassemblement des musulmans de France, le Comité de coordination des musulmans turcs de France, l'Union des organisations islamiques de France et la Grande mosquée de Paris. Au moins ,2100 mosquées sont dénombrées en France.

L'intégration des populations musulmanes a connu plusieurs entraves du fait de traditions et modes de pensées liés au culte. En plus des problèmes de compatibilité entre le droit européen et la loi islamique, le port du voile islamique dans les établissements scolaires a été perçu lorsqu'il est devenu phénomène social comme entrant en contradiction avec le principe de laïcité de l'école.

3- Le protestantisme

Le protestantisme arrive aujourd'hui en troisième position des religions pratiquées en France après le catholicisme et l'islam. À l'origine, le protestantisme s'était répandu un peu partout en France. Mais les guerres de religion lui ont porté un coup sérieux.

En 1789, par exemple, il ne possédait plus ni temples ni écoles. Depuis, il s'est peu à peu reconstitué et a survécu surtout en Alsace, en Franche-Comté, au sud du Massif Central, ainsi que dans quelques grandes villes. Aujourd'hui on compte en France quelques 950 000 protestants soit 1,5 % de la population, mais seulement 200000 sont pratiquants. Ils sont divisés en trois branches : l'Église réformée calviniste essentiellement implantée dans le Midi, l'Église luthérienne importante en Alsace, en Lorraine et à Paris et les églises évangéliques parmi lesquelles les baptistes, les méthodistes, les adventistes et certaines autres.

4- Les chrétientés historiques

Les chrétientés historiques (environ 750 000 personnes) connaissent un élargissement notable, tout en gardant une représentation éclatée. À l'Église orthodoxe (estimée à 300 000 membres), et à l'Église apostolique arménienne (même ordre de grandeur), il faut ajouter les fidèles que comptent les diverses Églises orientales indépendantes ou unies à Rome (copte, syriaque, chaldéenne, maronite, etc.).

5- Le judaïsme

Le judaïsme a traversé une indéniable période d'expansion. Il compte environ 600 000 personnes (1 %) qui sont, pour une notable majorité, d'origine séfarade à la suite de l'arrivée en métropole des juifs d'Afrique du Nord dans les années soixante. Un fort mouvement de renouveau de l'identité, des études et de la pratique marque le judaïsme français.

6- Le bouddhisme

Le bouddhisme en France représente 300 000 fidèles, originaires pour l'essentiel d'Asie, auquel il faut ajouter 100 000 fidèles venus d'autres horizons, ce qui porte le nombre à 400 000.

7- L'athéisme et l'agnosticisme

L'athéisme qui nie l'existence d'une entité divine et l'agnosticisme qui doute de cette existence, progresse depuis plusieurs années, en particulier chez les jeunes. Ainsi ceux que l'on peut qualifier de "sans religions" représentent près de 30% de la population française.

8- Les mouvements religieux atypiques

Les mouvements religieux atypiques connaissent, en dépit des polémiques qu'ils déclenchent et quel que soit le statut qu'on leur attribue, une certaine vitalité. On le constate, par exemple, chez les témoins de Jéhovah, qui revendiquent près de 140 000 "proclamateurs", dont plus de 20 000 Outre-mer.

Activité 1 : répondez aux questions suivantes.

- 1- Quel grand principe républicain a été adopté en 1905 ?
- 2- Quelle est la religion dominante en France ? Quelle est sa deuxième religion ? Et la troisième ?
- 3- Quelles sont les premières religions connues en France ? Et celles nouvelles ?
- 4- Le catholicisme en France est actuellement en crise. Dites pourquoi ?
- 5- Quels sont les monuments catholiques de la France les plus visités ?
- 6- A l'heure actuelle, l'Islam est fortement présent en France. Comment est-il arrivé ?
- 7- Les musulmans en France, sont-ils de quelles origines ?
- 8- L'Islam est perçue par les Français non musulmans comme étrange, principalement à cause de deux problèmes. Lesquels ?
- 9- Quel est le principal lieu de culte des musulmans en France ?
- 10- Qu'est ce qui a provoqué la propagation du protestantisme en France ?

11- Citez les trois principaux courants du protestantisme.

12- Les juifs de la France, sont-ils majoritairement de quelle origine ?

13- Le nombre des personnes ne s'identifiant à aucune religion augmente en France. En particulier chez quelle catégorie ?

14- Les bouddhistes vivants en France, sont-ils majoritairement de quelle région ?

Activité 2 : complétez le résumé du texte avec les expressions et mots suivants : *le protestantisme, Afrique du nord, les chrétiens historiques, les témoins de Jéhovah, les agnostiques, le bouddhisme, séfarade, évangélistes, les musulmans, athées, catholiques.*

En un siècle tout va être bousculé. En 1905, 90% des français sont.....

Ils sont un peu moins de 65% aujourd'hui, environ 45 millions. Le deuxième groupe ce sont Ils ne sont pas tous forcément mais se désintéressent totalement des questions spirituelles. Ils représentent 30 % des français, soit plus de 16 millions. Le troisième ce sont....., environ 8 millions, pratiquants ou non, soit 6% de la population.

.....reste stable avec environ 1 million de personnes. Mais on compte de plus en plus de groupes ou pentecôtistes souvent d'origine étrangère.

.....viennent ensuite : 300.000 orthodoxes, 300.000 arméniens et 150.000 coptes, syriaques, chaldéens, maronite, etc. Le judaïsme regroupe environ 600.000 fidèles. Ils sont majoritairement d'origine....., venus dans les années soixante d'..... est récent en France mais il compte déjà 400.000 personnes. Mais en réalité le chiffre est minoré car il attire de plus en plus de fidèles qui ne sont pas comptabilisés.

Les sectes sont difficiles à comptabiliser. Seulsregroupent 140.000 français et le disent. Les autres sont bien silencieux.

L'organisation sociale

Cours 11 : la famille en France

Quand on parle de « sa » famille aujourd'hui, en France, on parle essentiellement des gens avec qui on vit, même si les « fêtes de famille » et les « repas de famille » rassemblent parfois un groupe plus large de parents. Une famille, c'est donc deux personnes au moins, vivant ensemble dans la même maison. 70% des Français sont dans cette situation. En trente ans, les manières de vivre ensemble ont beaucoup changé.

1- Evolution de la structure familiale en France

Nous essayons de simplifier l'évolution globale de la famille sous différentes périodes en précisant pour chacune d'entre elles la structure et la composition de la famille :

Avant les années 1950 : la famille était composée des deux parents, et des enfants souvent nombreux. Les couples se mariaient tôt et ne divorçaient que très rarement. La femme ne travaillait pas, elle restait à la maison, et c'était le mari qui détenait l'autorité (on parle alors d'autorité paternelle), qui rapportait à la famille de quoi se nourrir en travaillant soit à l'usine, soit dans la ferme familiale. Au XIX^{ème} siècle, les enfants étaient peu instruits puisqu'ils n'allaient pas à l'école mais travaillaient, souvent au même titre que leur père.

Entre les années 1950 et 1980 : le modèle familial évolue ; La famille n'est plus nécessairement composée des deux parents et des enfants, mais les divorces commencent à être de plus en plus courants et les familles monoparentales aussi. La femme prend de plus en plus d'importance, d'autonomie au sein du foyer, elle travaille depuis la seconde guerre mondiale, et revendique son égalité face aux hommes. L'autorité paternelle est remise en cause. Les enfants commencent à prendre de plus en plus d'importance dans la famille. Les lois sont remises en cause et évoluent au même titre que la famille.

Depuis les années 1980 : la famille ne cesse d'évoluer ; les divorces et remariages sont aussi courants que les mariages traditionnels. Trois types de modèles familiaux sont présents : la famille dite traditionnelle, la famille monoparentale, et la famille recomposée. La femme possède au même titre que l'homme l'autorité sur ses enfants. Les lois continuent à évoluer en même temps que les mœurs : créations, par exemple, du PACS en 1999.

Les familles d'aujourd'hui : la famille d'aujourd'hui se forme plus tard — l'âge moyen des mères au premier enfant frôle désormais les 30 ans —, elle compte de plus en plus souvent un ou deux enfant (s), mais le désir d'enfant demeure encore très fort. En France, plus de 80 % des femmes âgées de 25 à 49 ans travaillent. Le mariage des couples se fait de plus en plus rare et ce en opposition aux divorces. De plus, on assiste à une multiplication

des PACS et des unions libres. De nombreux enfants naissent hors mariage. Bien que cette évolution semble stagner depuis ces 5 dernières années, la famille est sans cesse en évolution, de même que les mœurs et les nombreuses lois qui encadrent la famille.

2- La famille et l'Etat

La famille a longtemps été la bien-aimée de la politique française. Face à une France qui vieillit et se dépeuple, l'Etat met en place une politique « familiale » : il apporte des aides financières aux familles et certaines dispositions facilitant l'organisation de la vie des parents qui travaillent.

- **Les aides financières**

Toutes les familles d'au moins deux enfants reçoivent des **allocations familiales** (en 2003, environ 115 euros par mois pour deux enfants, 262 euros pour trois), jusqu'aux vingt ans de l'enfant. D'autres aides sont attribuées, plus ou moins importantes selon le revenu : une réduction d'**impôt** sur le revenu, une **allocation logement**, une **allocation de rentrée scolaire**. L'**allocation parentale d'éducation** (environ 515 euros en 2005) est versée pendant trois ans à l'un des deux parents qui s'arrête de travailler pour élever son enfant. C'est la mère, plus souvent que le père, qui fait ce choix. Les familles françaises bénéficient aussi de **réductions dans les transports en commun** ou pour les **activités culturelles**. Elles ont accès aux **bourses d'études** pour les enfants si leurs salaires sont insuffisants.

- **Vie familiale et vie professionnelle**

Le **congé de maternité** permet à la femme de s'arrêter de travailler en conservant son salaire. Ce congé commence six semaines avant l'accouchement et se termine dix semaines après. Il est un peu plus long s'il s'agit du troisième enfant. Depuis 2002, les pères bénéficient eux aussi d'un congé de quinze jours lors de la naissance d'un enfant. Quand les parents travaillent, le problème le plus difficile est celui de la garde des jeunes enfants. Les **crèches collectives municipales** accueillent peu d'enfants. Les familles confient souvent leurs bébés, pendant la journée, à des **assistantes maternelles** qui gardent plusieurs enfants à leur domicile. Une autre solution, coûteuse, consiste pour les parents à employer chez eux une **garde d'enfant**. Dans ce cas, l'Etat peut verser aux familles une aide financière.

3- Les fêtes familiales

Comme dans de nombreux pays dans le monde, chaque année on fête le jour de sa naissance : traditionnellement la personne dont c'est l'anniversaire souffle les bougies, placées sur un gâteau, qui correspondent à son âge. On lui offre ensuite des cadeaux, qu'elle ouvre aussitôt. On célèbre aussi un autre anniversaire : celui du mariage : des noces de papier (1an) aux noces d'argent (25 ans)... ou même aux noces de diamant (60 ans), c'est l'occasion de se réunir en famille. Le dernier dimanche de mai est le jour de la fête des mères. Les enfants dans les écoles préparent des petits cadeaux « faits maison ». Les fleuristes font de bonnes affaires. Un mois plus tard, c'est la fête des pères. Il existe aussi la fête des grands-mères et la fête des grands-pères.

Activité 1 : répondez aux questions.

- 1- Comment définit-on aujourd'hui une famille en France ?
- 2- Comment a changé la fonction de la famille par rapport à l'époque antérieure à 1950 ?
- 3- Qu'est ce qui a permis aux femmes d'acquérir plus d'importance et d'autonomie au sein de la famille ?
- 4- Il existe dans la France actuelle plusieurs types de familles. Lesquels ?
- 5- Pourquoi l'Etat français a-t-il une politique familiale ?
- 6- Comment l'Etat aide-t-il les familles ?
- 7- Quelles sont les différentes formes d'aides financières proposées aux parents par cette politique ?
- 8- Les aides financières sont-elles les mêmes pour toutes les familles ?
- 9- Comment l'Etat français a aidé les couples pour que la naissance d'un enfant ne soit pas un handicap professionnel pour eux ?
- 10- En France, comment est-il possible, pour les parents de jeunes enfants, de concilier vie professionnelle et éducation des enfants ?
- 11- En France, à quelles occasions ont lieu les « réunions de famille » ?

Activité 2 : voici trois typologies familiales : la famille traditionnelle, la famille recomposée et la famille monoparentale. Faites correspondre chaque mot ou expression suivants à l'une de ces typologies : parent célibataire, des demi-frères ou demi-sœurs, séparation, mariage précoce, divorce, veuvage, une double charge parfois lourde à porter, stabilité des enfants , remariage, autorité patriarcale, difficultés financières, des belles-

mères ou beaux-pères, une famille unie avec des traditions fortes, enfants élevés par un seul parent, des quasi-frères ou quasi-sœurs, liens affectifs puissants, enfants nombreux, femmes au foyer, liens familiaux fragiles, femme seule .

Une famille traditionnelle	Une famille recomposée	Une famille monoparentale

Cours 12 : le travail

Après les Trente Glorieuses-1945/1975-, le monde du travail a beaucoup changé.

1- Quel travail ?

L'agriculture, premier secteur économique, et l'industrie, deuxième secteur économique, ont perdu beaucoup d'emplois. Le secteur des services, appelé aussi secteur tertiaire, s'est développé et occupe désormais plus de 70% de la population active. Le tertiaire correspond à des emplois très divers, privés ou publics, qui demandent souvent des qualifications : le commerce, les banques, les assurances, le tourisme, l'immobilier, l'audiovisuel, les transports, les télécommunications, les loisirs, mais aussi un très important secteur public (5 millions de fonctionnaires) dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la police, etc.

2- Qui travaille ?

La population active représente 44% de la population nationale, soit environ 29,2 millions de personnes en 2018. La population d'inactifs s'explique ces dernières années par l'allongement de la scolarité, de l'âge légal du départ à la retraite –entre 60 et 65 ans- et de la disparition de certains emplois.

Au cours du XXe siècle des progrès lents mais considérables ont été accomplis pour les femmes dans le domaine du travail. C'est avec la Première Guerre mondiale qu'elles

arrivent en masse dans le monde du travail, remplaçant les hommes partis combattre, au sein des industries converties dans la production de matériel militaire. Elles représentent aujourd'hui environ la moitié de la population active. La France est le pays d'Europe où la différence entre l'activité féminine et l'activité masculine est la plus faible. Le travail à temps partiel, qui correspond rarement à un choix, n'est pas rarement très développé : 30%des femmes mais seulement 5%des hommes travaillent à temps partiel.

3- L'organisation du travail

Avec le développement du tertiaire, les grandes entreprises n'ont pas disparu en France (sur les 200 plus gros groupes mondiaux, 20 sont français), mais beaucoup de salariés travaillent maintenant dans les petites et moyennes entreprises, les PME (les petites et moyennes entreprises) /PMI(les petites et moyennes industries). Dans ces structures, le travail permet souvent plus d'initiatives mais demandent aussi plus de disponibilité de la part des salariés- la flexibilité- et les syndicats, qui négocient traditionnellement l'amélioration des conditions de travail, sont peu représentés.

En 1998, pour permettre la création de nouveaux emplois, la durée légale du travail est passée de 39 heures à 35 heures. Cette loi « d'aménagement de la réduction du temps de travail » (RTT) a amené les entreprises à mettre en place de nombreuses solutions d'aménagement. Si certaines ont simplement réduit la durée de travail de leurs salariés à 35 heures par semaine, d'autres ont souhaité maintenir un rythme de 39 heures de travail en octroyant en contrepartie des jours de RTT. Ces derniers correspondent à des journées de repos données par l'entreprise à un salarié dont le temps de travail excède 35 heures par semaine. Enfin, les entreprises peuvent aussi choisir de payer les heures supplémentaires à leurs salariés.

Un salaire minimum, le Smic, est garanti : en 2005, il s'élève à environ 8 euros de l'heure. Depuis 1936, les salariés ont droit à des congés payés (5 semaines par an aujourd'hui).

4- Le chômage

Le chômage fait partie des préoccupations des Français et de leur quotidien. Chaque petite ville, chaque quartier des grandes villes a son ANPE, qui aide les chômeurs. Les sans-emplois représentent 9,8%de la population active-un taux moyen en Europe-. Il y a aussi deux millions et demi de personnes environ qui occupent des emplois précaires : un « petit

boulot » sans sécurité d'emploi, un emploi intérimaire ou un CDD(contrat à durée déterminée).

5- Les nouveaux métiers

- **La révolution informatique**

L'arrivée de l'informatique, à partir des années quatre-vingt, a bouleversé beaucoup de métiers et l'organisation du monde du travail. D'une part, l'emploi a augmenté dans les secteurs liés aux nouvelles technologies, avec deux conséquences majeures : l'apparition de nouveaux métiers (webmestre, concepteur et animateur de sites informatiques par exemple) et la difficulté, pour les personnes les moins qualifiées, à trouver du travail dans le secteur tertiaire. D'autre part, la possibilité de travailler à distance et de façon autonome a changé les entreprises. Dans de nombreux secteurs (télécommunications, assurances, banque, vente, architecture, journalisme, informatique, etc.), le télétravail s'est développé : 450000 salariés travaillent chez eux sur leur ordinateur. Mais surtout, les emplois sont devenus moins stables. Pour les entreprises, il est moins nécessaire aujourd'hui d'employer à plein temps des salariés permanents, car une partie du travail est réalisé à l'extérieur, en sous-traitance. Les contrats à durée indéterminée(les CDI) sont donc nombreux.

- **De nouveaux besoins**

Les nouveaux métiers qui apparaissent ne sont pas tous liés aux nouvelles technologies. Certains métiers de services se développent en raison des besoins nouveaux de la population : aide aux personnes âgées à domicile, garde d'enfants, livraison à domicile, etc. d'autres métiers techniques se développent dans le domaine de la protection de l'environnement : par exemple, les métiers liés au traitement des eaux et des déchets ou de la pollution industrielle.

Activité 1 : ce texte parle de la mutation des grands secteurs de l'économie française. Complétez- le par les expressions suivantes : **la révolution industrielle, la robotisation, ouvriers non qualifiés, déclin du monde ouvrier, féminisé, l'économie capitaliste, d'emplois de bureau, moins de personnel, les exodes ruraux, les délocalisations, désindustrialisation, la fin du monde paysan.**

Le secteur primaire (agriculture, pêche, exploitation forestière...) n'est plus pourvoyeur d'activité depuismassifs etcausés par..... Seul 3 % de la population active travaille dans ce secteur.

Le secteur secondaire (industrie), qui a dominé en France à l'époque de la révolution industrielle, est désormais marginalisé, entraînant unede tous les pays riches et de la France en particulier. Celle-ci s'explique par deux phénomènes :....., entamée dès les années 1980 et....., visant à transférer les industries des pays riches vers les pays pauvres, où la main d'œuvre est moins chère. Cette situation entraîne une baisse importante des besoins en..... Les mutations technologiques de l'industrie nécessitent désormaismais beaucoup plus qualifié. Le secteur secondaire ne représente plus aujourd'hui que 22 % des actifs. On peut donc parler de.....

La croissance du secteur tertiaire (services) s'est amorcée dès la fin du xix^e siècle lorsque la mise en place de l'économie-monde et dea nécessité la création de milliers(dans les secteurs des banques, assurances, administrations, mais aussi du commerce et de l'enseignement). Cette forte croissance s'est poursuivie tout au long du siècle. Le secteur tertiaire, qui représentait moins de 20 % des actifs en 1851, représente aujourd'hui plus de **75 % des actifs** et crée plus de **90 % des emplois**. Ce secteur s'est également fortement.....

Activité2 : répondez aux questions suivantes.

- 1- Quel rapport y a-t-il entre un médecin, un fleuriste, un garagiste, un policier, une postière ?
- 2- Les emplois du tertiaire sont souvent des emplois qualifiés. A votre avis, quelle conséquence cela a-t-il sur les gens peu qualifiés ?
- 3- Au cours de ces dernières années, la proportion d'inactifs a augmenté fortement, en France. Dites pourquoi ?
- 4- Un phénomène a dominé les changements de la vie professionnelle au début du 20^{ème} siècle. Lequel ? quelle est la raison qui l'explique ?
- 5- Regardez dans le texte le pourcentage des hommes et des femmes qui travaillent à temps partiel en France. La différence vous paraît- elle importante ? Comment pouvez-vous l'expliquer ?
- 6- Aujourd'hui, en France, en quoi les conditions de travail sont-elles différentes dans les grandes entreprises industrielles et les petites ?
- 7- Quel est l'objectif de mettre en place la réforme des 35 heures ?

- 8- Pour remédier à la réduction du temps de travail, il est possible pour les entreprises de mettre en place plusieurs modalités. Lesquelles ?
- 9- Qu'est-ce que le SMIC ?
- 10- A combien de jours de congé, un salarié a-t-il droit ?
- 11- Que signifie ANPE ? A quoi sert cet organisme ?
- 12- Comment la technologie informatique a-t-elle influencé le marché de l'emploi ?
- 13- Quelles sont les conséquences de l'augmentation du travail dans les secteurs basés sur les nouvelles technologies ?
- 14- Les nouveaux emplois en France, sont-ils tous rattachés aux nouvelles technologies ? Expliquez

Cours 13 : l'école

Les Français vont à l'école dès leur plus jeune âge ! Le système scolaire français est compliqué et le rythme est assez dur. Généralement, on reste à l'école de 8h30 du matin jusqu'à la fin de l'après-midi, mais le mercredi, on se repose. Toutes les six semaines, les élèves ont quinze jours de vacances.

1- Les principes

Depuis la Révolution de 1789, l'enseignement est public et comporte trois degrés : l'enseignement primaire, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. En 1882, Jules Ferry - ministre de l'Education nationale de la III^e République – fait voter des lois sur l'obligation scolaire, la laïcité (l'Eglise est exclue de l'organisation de l'enseignement) et la gratuité de l'école. Aujourd'hui, ces principes sont encore à la base de l'enseignement, même s'ils ont quelque peu évolué. Par exemple, l'obligation scolaire est passée de 12 à 16 ans et la gratuité est complète dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement supérieur (l'université), les étudiants paient des droits d'inscription qui sont peu élevés par rapport à d'autres pays européens. Le système des bourses d'études permet à certains étudiants de s'inscrire à l'université sans rien payer.

Pour les Français, l'école doit permettre d'abord de trouver un travail ; mais son rôle est aussi de donner une culture générale, de favoriser la réduction des inégalités dans la société, de former la réflexion et l'esprit critique.

Le système éducatif français est un système extrêmement centralisé. Les programmes, les diplômes sont nationaux. L'Education nationale représente le cinquième du budget de

l'Etat ; ses fonctionnaires (900000) forment le corps le plus important ; et les élèves constituent à peu près le quart de la population.

2- De la maternelle au lycée

Pour les enfants de 3 à 17 ans, le système scolaire français est composé de deux niveaux généraux : le premier degré et l'enseignement secondaire.

- **Le premier degré**

L'école maternelle n'est pas obligatoire et concerne les enfants de 3 à 5 ans (certaines écoles acceptent les enfants dès 2 ans). La maternelle comprend la petite, la moyenne et la grande section, qui fait le lien avec l'école primaire.

L'école primaire concerne les enfants de 6 à 10 ans. Ceci ici que les petits Français commencent à lire, à écrire, à compter... Elle est organisée de la façon suivante : un an de cours préparatoire (CP), deux ans de cours élémentaire (CE) et deux ans de cours moyen (CM).

- **L'enseignement secondaire**

Le collège concerne les élèves de 11 à 14 ans (classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e). A la fin du collège, les élèves passe le brevet des collèges. C'est à ce moment qu'on décide de l'orientation des élèves : ils peuvent continuer leurs études générales au lycée ou aller dans un lycée professionnel qui les prépare à des diplômes techniques. Ces diplômes sont : le BEP (brevet d'enseignement professionnel), le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) et le Bac pro (baccalauréat professionnel). En France, cette orientation n'est pas encore très valorisée.

Le lycée concerne les élèves de 15 à 17 ans (classes de 2^{nde}, de 1^{re}, de terminale) et mène au baccalauréat (le bac). Il y a différents types de bac généraux : le bac L est le bac à orientation littéraire, le bac S à orientation scientifique, le bac ES à orientation économique et sociale, etc. le bac permet de continuer les études dans l'enseignement supérieur à l'université.

3- L'enseignement supérieur

- **Deux grandes orientations**

L'enseignement supérieur public comprend deux types d'institutions : les universités et les grandes écoles. L'entrée à l'université est possible avec le bac, alors que pour entrer dans les grandes écoles, il faut passer des concours difficiles. Les classes préparatoires (classes prépa), scientifiques, économiques ou littéraires, préparent en deux ans à ces concours.

Quand un étudiant réussit son concours dans une grande école à la fin de ses études, il trouve très facilement du travail. C'est dans ces écoles qu'on forme les cadres supérieurs les plus recherchés. L'université permet en revanche un très large choix de disciplines et, à son niveau le plus élevé, forme des chercheurs.

- **Les diplômes supérieurs**

Les études supérieures durent entre deux et huit ans.

Dans les IUT (instituts universitaires de technologie), on passe le DUT (diplôme universitaire de technologie). Dans les classes de techniciens supérieurs, on passe un BTS (brevet de technicien supérieur). La durée des études est courte : deux ans. Ce sont des études à finalité professionnelle.

Depuis peu, l'université a adopté le système universitaire européen (LMD) qui valide des diplômes au bout de trois, cinq ou huit ans d'études. A la fin de la troisième année, on peut obtenir une licence (L), à la fin de la cinquième, un master (M). Le master dure donc deux ans et conduit ensuite à une spécialisation professionnelle soit à la recherche. Le doctorat (D), qui suit le master est une recherche très détaillée qui dure de 3 à 4 ans et qui permet, par exemple, d'enseigner à l'université.

Activité1 : répondez aux questions suivantes.

- 1- Les études françaises s'organisent en degrés. Quels sont ces degrés ?
- 2- Y a-t-il une éducation religieuse dans les écoles en France ?
- 3- Quels sont pour les Français les objectifs de l'école ?
- 4- A quel âge les enfants commencent-ils à être scolarisés en France ?
- 5- Quels sont les diplômes que les élèves obtiennent à la fin du collège et à la fin du lycée ?
- 6- Qu'est-ce que permet le bac ?
- 7- Quelle est la différence entre un élève et un étudiant ?
- 8- Quelles sont les différences entre l'université et les grandes écoles ?

Université	Grandes écoles
-	-
-	-
-	-

- 9- Actuellement, combien de temps les études supérieures durent-elles ?

Activité 2 : dites si les phrases suivantes sont vraies ou fausses. Si elles sont fausses, corrigez-les.

Phrase	Vrai	Faux
Les élèves français ont très peu de vacances.		
A la Révolution, on doit le principe d'une instruction commune à tous les citoyens.		
L'enseignement primaire, secondaire et supérieur sont tous gratuits en France.		
L'école est obligatoire jusqu'à 14 ans.		
L'Etat français interdit toute manifestation religieuse à l'intérieur de l'école.		
Les frais d'étude à l'université en France sont faibles par rapport aux autres pays européens.		
Les bourses sont des aides financières.		
A 3 ans, l'école devient obligatoire.		
En France, on apprend à lire, à écrire et à compter à l'école maternelle.		
On donne une grande importance aux diplômes techniques en France.		
Il existe une grande variété de bacs en France.		
Les grandes écoles facilitent aux jeunes l'entrée sur le marché du travail.		

.....		
L'université française adopte le système classique.		

Activité 3 : complétez le tableau ci-dessous.

Age	Sections	Classes	Diplômes délivré
De 3 à 5 ans			
		6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} et 3 ^{ème}	
	Le lycée général		
	Le lycée professionnel		
De 18 à 20			

La vie au quotidien

Cours 14 : le logement

1- Collectif ou individuel ?

Si vous rêvez d'habiter une maison avec un jardin, allez dans le nord de la France. L'explication est culturelle : comme au Royaume-Uni, en Belgique ou aux Pays-Bas, la tradition de la maison individuelle y est très forte. L'Allemagne, l'Italie, l'est et le sud de la France préfèrent l'habitat collectif. Ainsi on note une forte proportion d'immeubles à Strasbourg, Besançon, Nice, Lyon et Grenoble.

La maison individuelle fait partie de l'imaginaire collectif des Français : elle est associée à la famille, aux enfants, à la vie de retraités. 56% des familles habitent une maison : cadres avec enfants, classes moyennes supérieures, retraités constituent la population majoritaire de ces maisons individuelles. 18% habitent une HLM (habitation collective à loyer modéré) : on y trouve des couples plus jeunes, des immigrés et des gens âgés qui ont de faibles revenus. Les HLM, situées le plus souvent dans la banlieue des villes, sont regroupées dans de grands ensembles appelés « cités ». Certaines d'entre elles connaissent aujourd'hui des problèmes d'insécurité et de délinquance. Au total, on compte 54% de Français propriétaires et 12 % qui ont, en plus de leur logement principal, une résidence secondaire à la campagne.

Enfin, on trouve dans les grandes villes des SDF (personnes sans domicile fixe) : ils dorment dans les rues, les gares, le métro... La plupart avaient un logement qu'ils n'ont plus parce qu'ils ont perdu leur emploi ou vécu un événement dramatique (divorce, problèmes de santé, etc.). Des centres d'hébergement provisoire peuvent les accueillir.

2- Vivre ensemble : la colocation

Comme il est de plus en plus cher de se loger dans les grandes villes, certains préfèrent louer à plusieurs un grand appartement. C'est plus économique, pratique et convivial : on se partage le loyer, mais aussi les repas et les tâches ménagères ... et on se sent moins seul. Cette formule plaît non seulement aux étudiants, qui ne trouvent pas de chambres dans les (trop rares) cités universitaires, mais aussi à d'autres catégories de la population : des personnes de 35 à 49 ans qui redeviennent célibataires après un divorce par exemple, ou des provinciaux qui travaillent à Paris pendant la semaine et retournent chez eux le week-end. Les colocataires se rencontrent par petites annonces dans la presse ou sur Internet. A Paris, un café organise chaque jeudi des rencontres entre futurs colocataires. Etes-vous fumeur ou non-fumeur ? Aimez-vous vivre la nuit ou le jour ? Etes-vous ordonné ou désordonné ?

Végétarien ou carnivore ? Il est préférable de connaître les goûts et les habitudes de l'autre avant de se lancer dans l'aventure de la cohabitation.

3- L'espace de la maison

Avec la diminution du temps de travail, les Français passent plus de temps chez eux et dépensent plus d'argent pour entretenir et décorer leur intérieur. Plus d'un quart de leur budget est utilisé pour le logement : le loyer-la moitié ne sont pas propriétaires- et l'entretien. Cependant, le gouvernement donne des aides au logement (allocation logement) aux familles aux revenus modestes et aux étudiants.

80% des appartements disposent maintenant de tout le confort. C'est le nombre de pièces disponibles qui fait la différence : quatre pièces et 105 m² pour ceux qui habitent dans une maison, trois pièces et 66 m² pour ceux qui logent dans un appartement

Dans l'ensemble, tout le monde ou presque (94%) est satisfait de son logement, synonyme de convivialité, de sécurité et de repos. Pourtant, l'aménagement change ; il doit prendre à de nouvelle exigence : des exigences de loisirs (magnétoscope, console de jeux, DVD, télévision...) ; des exigences professionnelles (ordinateur) ; des exigences individuelles (soins du corps).

Le salon reste l'espace principal où l'on se retrouve, où l'on reçoit, où l'on se distrait. La partie destinée au repas est essentiellement fonctionnelle : coin-repas dans la pièce principale ou table-bar, façon cuisine américaine. la cuisine, après avoir été un espace réduit où se préparaient les repas, s'agrandit et redevient un partagé. Le coin-bureau devient indispensable pour toutes les activités liées à l'ordinateur, à la gestion, au travail et à la communication à domicile : c'est vrai pour les cadres et pour les professions intellectuelles ou libérales.

4- Les équipements

L'équipement représente 8% de l'ensemble des dépenses de logement. Il comprend : les meubles, l'électroménager, c'est-à-dire l'ensemble des appareils utilisés dans la cuisine, et le matériel audiovisuel.

Le mobilier change. Il se fait léger, fonctionnel, mobile pour une époque où les changements de situation individuelle et professionnelle sont fréquents : tables pliantes, tréteaux, meubles sur roulettes, lampes baladeuses, guirlandes lumineuses, coussins servant de canapé témoignent d'une vie en mouvement.

Le dépareillé s'impose ; on le préfère aux ensembles composés de manière homogène : on mélange les styles, le moderne et l'ancien, le neuf et la récupération (le mobilier ou objets que l'on détourne de leur usage initial), et on se laisse aller aux influences ethniques (indienne, maghrébine, japonaise, balinaise, africaine) que l'on retrouve dans les tissus d'ameublement, le petit mobilier, l'éclairage, les objets décoratifs, les ustensiles de cuisine. C'est ainsi que la couette nordique, le futon japonais ont sensiblement modifié les habitudes de couchage des Français qui cependant restent très attachés à ce vestige de l'Antiquité, cet oreiller de forme allongée et cylindrique, leur polochon !

Activité 1 : répondez par vrai ou faux et corrigez les propositions fausses.

Phrase	Vrai	Faux
Dans le nord, comme dans le sud, on préfère les maisons individuelles.		
Toutes les HLM sont sécurisées et calmes.		
La majorité des Français sont propriétaires d'une résidence secondaire à la campagne.		
Les centres d'hébergement provisoires sont des établissements qui accueillent, hébergent et accompagnent temporairement les personnes ou familles sans abri.		
Suite à la réforme des RTT, les Français passent plus de temps chez eux.		
Le tiers du budget des Français est consacré au loyer et à l'entretien du logement.		
En France, la plupart des appartements sont aujourd'hui confortables.		
Le coin-repas est l'espace principal dans le logement.		
Les Français demeurent rattachés à leurs habitudes antiques du couchage.		

Activité 2 : répondez aux questions.

1- Pour les Français, la maison individuelle est un idéal de vie. Pourquoi ?

2- Par qui, ces maisons individuelles sont-elles occupées ?

- 3- Par qui, les HLM sont-elles occupées ?
- 4- Où se trouvent-elles ?
- 5- La plupart des SDF ont déjà eu un logement et l'ont perdu. Pourquoi ?
- 6- Qu'est-ce que la colocation ?
- 7- Quelles sont ses avantages ?
- 8- Quels sont les précautions à prendre avant de prendre une colocation ?
- 9- Qui choisit généralement, ce système de logement ?
- 10- Quelles sont les conditions d'aménagement et d'accessibilité du logement aujourd'hui ?
- 11- Disposer d'un coin-bureau chez soi aujourd'hui est nécessaire. Pourquoi ?
- 12- Quels sont les adjectifs utilisés pour caractériser le mobilier ? qu'est-ce qu'ils révèlent du comportement actuel des
- 13- Qu'est-ce que le dépareillé ?
- 14- Comment expliquez-vous les influences ethniques que l'on retrouve dans la décoration du logement ?

Cours 15 : le système de santé

1- Les Français et les médicaments

Par rapport à d'autres pays, les Français se soignent avec attention : en 2004, la dépense totale de santé s'élève à 2951 euros par personne. Cependant, on parle souvent de « l'excessive consommation » de médicaments des Français : en effet, avec plus de 40 boîtes de médicaments par un et par habitant, les Français se placent au 1er rang mondial des consommateurs. Dépression, problèmes de sommeil, état nerveux, angoisse, maladies du cœur sont autant d'occasions de consommer des médicaments trois fois plus que leurs voisins allemands ou britanniques ! De plus, les pharmaciens vendent les médicaments par boîte et non à l'unité comme le font les pharmaciens d'autres pays européens qui ne délivrent que la quantité nécessaire au traitement. Résultat : les armoires à pharmacie familiales sont pleines et la tentation à l'automédication est forte.

2- Les médecins

Le médecin de famille joue traditionnellement un rôle important dans la vie des Français. Il s'agit d'un médecin généraliste, c'est-à-dire un médecin qui s'occupe de médecine générale. Pour des problèmes de santé plus spécifiques, le médecin généraliste envoie ses patients chez un spécialiste (chirurgien, ophtalmologue, dermatologue, gastro-entérologue...). La

consultation est payée directement au médecin qui remet au patient une « feuille de maladie » pour le remboursement des frais médicaux par la sécurité sociale.

3- La sécurité sociale

« Chère Sécu... », cette expression affectueuse a un double sens : elle indique l'attachement des Français à leur système de protection sociale et en même temps le coût élevé de cet attachement.

La sécurité sociale (la Sécu), organisme d'assistance publique créé en 1945, rembourse le patient selon un tarif de base. Pour les médecins qui pratiquent des tarifs supérieurs à ceux fixés par le Sécu, le patient paie la différence. C'est la raison pour laquelle 84% des Français ont une assurance complémentaire maladie, appelée aussi mutuelle. La sécurité sociale rembourse les indemnités maladie en cas d'arrêt maladie. Elle prend également en charge les frais pharmaceutiques, les frais d'hospitalisation, de maternité, d'invalidité. Le financement de la Sécu vient des cotisations payées par les employeurs et les salariés. Les citoyens de l'U.E bénéficient des mêmes droits que les Français.

En 2000, le gouvernement a mis en place la carte Vitale, carte magnétique ressemblant à une carte de crédit, qui remplace l'ancienne carte d'assuré et la feuille maladie. Elle permet de simplifier le remboursement par voie informatique. Le système se met en place petit à petit.

4- Les lieux de soin

Pour se faire soigner, on peut aller à l'hôpital, dans les dispensaires (centres médicaux) ou dans les cliniques. Les deux premières sont des structures publiques, les dernières sont essentiellement privées.

5- La prévention

Par rapport à d'autres pays d'Europe, le système de prévention en France est bien organisé. Tous les ans, les salariés doivent passer une visite médicale payée par l'employeur dans le cadre de la médecine du travail. Une infirmière est généralement présente dans les établissements scolaires. Elle s'occupe de la santé des élèves et des étudiants, mais également de la prévention. On parle de médecine scolaire. Malgré ce système de prévention, un nombre important de Français ne se faisait pas soigner, principalement par manque de moyens économiques. En 2000, le gouvernement a donc voté une loi qui a

permis la création de la couverture maladie universelle (CMU). La CMU prévoit des soins gratuits pour les plus défavorisés : 5 millions de personnes environ sont concernées.

6- Se soigner autrement

De nombreux Français ont recours aux médecines alternatives. Ils se méfient de la médecine de spécialiste ; elle est trop concentrée sur la partie du corps qui intéresse le spécialiste, trop mécaniste.

Ils sont aujourd'hui 60 % à avoir recouru à des médecines douces. 80% ont essayé l'homéopathie, 40% l'acupuncture, 25% l'ostéopathie ; la chiropraxie est peu connue, en raison du faible nombre de praticiens. Ces médecines représentent une alternative à la surconsommation de médicaments ; elles témoignent aussi d'un intérêt toujours plus grand pour les sagesses orientales qui les inspirent : ces doctrines ne séparent pas le corps et l'esprit et proposent une réponse médicale globale. Il y a aujourd'hui en France 20000 homéopathes et 15000 acupuncteurs.

Le recours aux psychothérapies, à la psychanalyse, qui proposent des thérapies très variées, fait partie de ce désir de se soigner autrement.

Activité 1 : répondez aux questions.

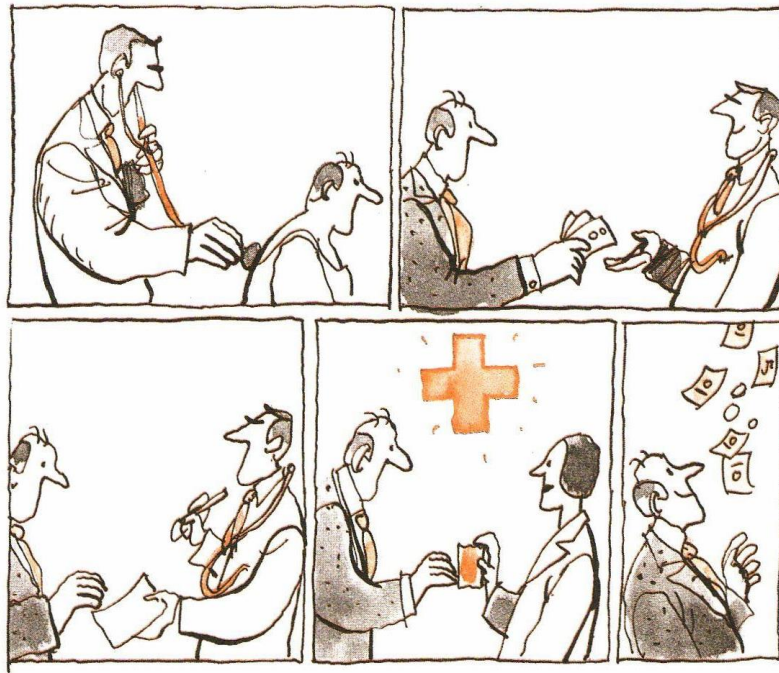
- 1- Les Français sont les plus gros consommateurs de médicaments en Europe. Dites pourquoi ?
- 2- Quelle est la différence entre un médecin généraliste et un médecin spécialiste.
- 3- Pourquoi la majorité des Français souscrivent une assurance complémentaire maladie ?
- 4- Comment est financée la protection sociale en France ?
- 5- Qu'est-ce que la carte vitale ?
- 6- Quels sont les moyens de prévention pour la santé en France ?
- 7- Pour quelle raison, on a créé la couverture maladie universelle ?
- 8- Qu'est-ce que la médecine alternative ?
- 9- Pour quelles raisons les Français se tournent-ils vers les médecines alternatives ?
- 10- Le tableau ci-après représente un ensemble de types de la médecine douce. Faites correspondre chaque type à sa définition convenable.

Types de médecine douce	Définitions
1- Homéopathie 2- Chiropraxie 3- Yoga 4- Acupuncture 5- Ostéopathie 6- Naturopathie 7- Phytothérapie 8- Fasciathérapie	- méthode traditionnelle chinoise consistant à introduire des aiguilles très fines sur des points précis du corps afin de stimuler et rééquilibrer l'énergie vitale. - traitement médical par manipulations effectué sur diverses parties du corps, notamment sur la colonne vertébrale, de façon à libérer les interférences nerveuses qui y sont rattachés - méthode thérapeutique qui se propose de diagnostiquer et de soigner les troubles musculaires et osseux. - méthode diagnostique et thérapeutique, consistant à administrer au malade des doses infinitésimales d'un médicament. - pratique fondée sur une combinaison d'exercices de respiration, des postures physiques, et de la méditation - méthode de massage doux et profond vise à détecter, puis à éliminer, les stress, douleurs, chocs ou microtraumatismes physiques et psychiques de la vie quotidienne. - pratique originaire de la médecine traditionnelle, une médecine basée sur des soins avec des plantes médicinales que les guérisseurs emploient depuis des millénaires. - méthode qui vise à rééquilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens naturels : alimentation, hygiène de vie, phytothérapie, massages, exercices...

1	2	3	4	5	6	7	8

11- Pour se soigner autrement, les Français font appel à d'autres pratiques non conventionnelles à visée thérapeutique. Lesquelles ?

Activité 2 : l'illustration ci-dessous représente les étapes d'une visite chez le médecin en France. Commentez-la.



Cours 16 : les transports

Chaque jour, des millions de Français se déplacent pour aller travailler, étudier, se nourrir, se détendre, se soigner. Les Français effectuent en moyenne plus de 3 déplacements par jour parcourant ainsi une moyenne de plus de 25km quotidiens.

Pour se déplacer, ce n'est pas la même chose d'habiter la capitale ou une autre ville de l'Hexagone. Et ce n'est pas la même chose d'habiter en ville, en banlieue ou à la campagne.

1- En ville

Les moyens de transport utilisés tous les jours pour des trajets brefs sont :

- Le bus dans toutes les villes,
- Le métro dans les grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Rennes, Rouen...
- Le tramway dans quelques villes comme Nantes, Strasbourg, Grenoble, Lille, Bobigny et Paris ;
- Le trolleybus à Limoges et Nancy.

Ces transports en commun permettent de diminuer les embouteillages et la pollution. On utilise ces moyens de transport pour se déplacer d'un endroit à l'autre de la ville ou pour aller de la ville à la proche banlieue (vice versa).

Pour se déplacer facilement et rapidement en ville, certains choisissent la moto, la mobylette ou le scooter, qui est à nouveau à la mode. la création de pistes cyclables dans les grandes

ville rend la circulation plus sûre. Ainsi, les plus sportifs peuvent utiliser sans trop de danger le vélo et, parfois, les rollers (patins à roulettes).

2- En zone rurale

Les déplacements s'effectuent sur de plus longues distances, c'est alors la voiture qui est le transport le plus utilisé. Les habitants non motorisés pour se réapprovisionner peuvent utiliser les quelques bus de proximité ou attendre la venue de commerçants itinérants.

3- Le réseau ferroviaire

Pour les déplacements régionaux, il existe le RER (réseau express régional) à Paris et le réseau TER (train express régional) dans les autres villes. Pour se déplacer d'une ville à l'autre, du nord au sud et de l'est à l'ouest du pays, il y a avant tout le réseau TGV (train à grande vitesse), inauguré en 1981, qui représente 50 % du trafic de la SNCF (Société nationale des chemins de fer). Sa stabilité, son confort et surtout sa vitesse (il peut aller à plus de 400 Km à l'heure) ont conquis plus de deux milliards de voyageurs en 2016. Trois heures seulement pour relier Paris à Marseille, une sérieuse concurrence pour les lignes aériennes. Le TGV a aussi changé les habitudes des Français : maintenant on peut habiter le nord de la France et travailler à Paris (Lille-Paris : 55 minutes), ou encore habiter à Paris et travailler à Dijon (1h45). Les plus connus des TGV sont l'Eurostar, qui relie Paris et Londres, et le Thalys, qui relie Paris à Bruxelles et à Amsterdam.

Cependant, les écologistes s'inquiètent de voir la construction des nouvelles voies ferrées spécialement faites pour le TGV car elles détruisent le paysage. Sur ces voies le TGV roule à pleine vitesse alors que sur les voies classiques, il va beaucoup moins vite. C'est l'éternel problème des conséquences du progrès sur l'environnement.

4- Le réseau autoroutier

La route est le mode de transport préféré des français (30 millions de voitures circulent en France). On privilégie le camion pour le transport des marchandises. Ces moyens de transport sont critiqués à cause des risques d'accident (Il y a environ 8000 morts par an sur la route), de la consommation d'énergie et de la pollution.

La France possède un vaste réseau autoroutier. Il est disposé en étoile autour de Paris, qu'il relie aux grandes villes françaises. Les liaisons directes entre régions sont moins développées.

Les autoroutes françaises sont connectées à celles des pays voisins : la France est reliée à toutes les grandes villes européennes. Le réseau européen est dense et bien entretenu à l'Ouest. (régions riches et densément peuplées).

5- Le transport aérien

L'avion est utilisé à la fois pour des raisons professionnelles et pour le tourisme. Les passagers l'utilisent quand ils sont pressés ou quand il faut franchir les océans et parcourir de longues distances. L'avion sert également pour les transports urgents (courrier, produits frais, convois humanitaires...).

En France, les villes les plus importantes possèdent toutes un aéroport. Le plus grand aéroport français est celui de Roissy-Charles-De-gaulle, au Nord-Ouest de Paris. Il accueille plus de 60 000 de passagers par an : c'est le deuxième aéroport européen.

6- Le transport maritime

Avec ses nombreuses façades maritimes, la France accueille plusieurs ports importants : Marseille, Le Havre, Dunkerque, Rouen, Bordeaux et Saint-Nazaire dans lesquels arrivent les produits destinés pour l'Europe et arrivant du monde entier.

7- Le tunnel sous la Manche

Catastrophe financière, mais exploit technique, il a permis à des millions d'automobilistes de faire Paris-Londres en voiture et, pour ceux qui préfèrent le train, de prendre l'Eurostar à la gare du Nord et d'arriver 2 heures plus tard en plein centre de Londres, à la gare de Waterloo. Une concurrence certaine pour l'avion.

Activité : répondez aux questions.

- 1- Quels sont les moyens de transport en commun possibles pour se déplacer dans Paris ?
- 2- Quel est l'avantage des transports en commun en ville ?
- 3- Quel est le mode de déplacement le plus utilisé en milieu rural ? Pourquoi ?
- 4- Comment les ruraux sans véhicule peuvent-elles faire des provisions ?
- 5- Complétez le tableau.

Réseau ferroviaire	Nature de déplacement
Le RER	
Le TER	
Le TGV	

- 6- Pourquoi est-ce que les Français apprécient le TGV ?
- 7- Quelle est la réaction des écologistes concernant le TGV ? Pourquoi ?
- 8- Pourquoi le TGV a transformé les habitudes des Français ?
- 9- L'automobile reste de loin le moyen de transport préféré des Français. Cependant, elle est critiquée pour plusieurs raisons. Citez-les.
- 10- Dans quelle circonstance le déplacement en avion s'avère efficace ?
- 11- Citez les plus importants ports de la France.
- 12- Quels moyens de transport, les Français peuvent-ils utiliser pour se rendre de Paris à Londres ?
- 13- Remplissez le tableau ci-dessous.

Moyens de transport utilisés pour parcourir de longues distances	Moyens de transport utilisés pour parcourir de brèves distances

- 14- Quels sont les équipements nécessaires au bon fonctionnement des différents moyens de transport. Reliez.

Moyen de transport	Equipement
Avion	Pistes cyclables
Train, tramway, métro	Aérogares, pistes, couloirs aériens
Vélo	Trottoirs, passages sécurisés
Piéton	Routes, autoroutes, gares routières
Voiture, bus, camion	Ports, quais, voies navigables
Bateau, péniche	Gares, voies ferrées

Cours 17 : les courses

1- Les différents lieux

- Les grandes surfaces

Pour faire leurs courses, les Français ont beaucoup de choix. Comme dans la plupart des autres pays d'Europe, les hypermarchés sont de plus en plus nombreux à la périphérie des grandes villes. Ils sont généralement situés dans des centres commerciaux ou dans des

galeries marchandes où on peut trouver d'autres boutiques et services. On vient là en voiture pour faire les achats de la semaine ou du mois.

- **Les grands magasins**

Les grands magasins traditionnels, par exemple le Printemps, les Galeries Lafayette, les Nouvelles Galeries, se sont très bien adaptés à l'évolution des habitudes d'achat. Ils restent très fréquents par les Français comme par les touristes qui viennent y chercher des produits de luxe (vêtement, parfums, etc.). Il existe aussi des magasins bon marché et, depuis quelques années, les magasins de dépôt-vente ont beaucoup de succès. Dans ces magasins, on peut déposer ou acheter des vêtements déjà utilisés ou dégriffés.

- **Les magasins de proximité**

On peut faire ses courses alimentaires aux supermarchés (Monoprix, Franprix, Champion...), dans les commerces de proximité (boulangerie, pâtisserie, charcuterie, poissonnerie, alimentation générale...), ou encore au marché, où tous les produits sont frais et de saison. Les marchés (en plein air ou fermés) ont lieu, dans la plupart des cas, plusieurs fois par semaines. Pour les Français, aller au marché est un plaisir : souvent, on va le week-end « faire le marché » pour l'ambiance.

2- Les achats par Internet

Certains commencent à se servir d'Internet pour faire leurs achats, mais cette habitude se développe de plus en plus en France.

3- Les horaires d'ouverture

Les horaires d'ouverture des magasins en France sont variables : les grands centres commerciaux et les supermarchés sont ouverts de 10heures à 19heures et parfois le dimanche matin de 10heures à 12heures. Dans les grandes villes, ils sont ouverts jusqu'à 22heures.

Les petits commerces ouvrent de 8heures à 20 heures, mais ils ferment généralement entre 12 heures et 14 heures. De plus, certains magasins d'alimentation, souvent tenus par des maghrébins (Algériens, Tunisiens, Marocains), sont ouverts jusqu'à 22 heures parfois plus.

Le marché commence tôt le matin (vers 7h30-8 heures) et se termine aux alentours de 13h30 : c'est alors l'heure des bonnes affaires ! Les commerçants soldent les produits frais invendus.

4- Ouverture des magasins le dimanche : pour ou contre ?

Depuis la loi du 13 juillet 1906, le Code du travail impose le dimanche comme jour de repos obligatoire. Pourquoi le dimanche ? A cette époque, dans une France majoritairement catholique, le dimanche était le « jour du Seigneur », le jour où on allait à la messe. Aujourd'hui encore il est interdit aux magasins d'ouvrir plus de 5 dimanches par an, sauf s'ils sont situés dans une zone touristique et qu'ils vendent des produits de loisirs.

Malgré cette loi, on voit des hypermarchés de meubles ou de bricolage ouvrir le dimanche : ils paient une amende, mais sans doute pas suffisante pour les dissuader.

Alors, pour ou contre l'ouverture des magasins le dimanche ?

« **Pour** », disent ceux qui défendent la liberté du commerce et du consommateur (62%), mais à condition d'employer du personnel volontaire et de bien le payer. Ils pensent que cette mesure peut favoriser l'activité économique, créer des emplois. Ils croient aussi que les personnes qui travaillent toute la semaine seraient heureuses d'avoir tout le week-end pour faire les courses.

« **Contre** », disent les associations de petits commerçants qui ont peur de la concurrence des « grandes surfaces ». « Contre » aussi ceux qui pensent que travailler le dimanche a des conséquences négatives sur la vie de famille et que c'est important de passer du temps avec ses proches, se promener, lire, faire du sport... faire autre chose que « consommer ». Ils défendent un certain « art de vivre ».

Il est amusant de noter que les personnes qui sont « pour » l'ouverture ajoutent que « personnellement » ils n'aimeraient pas travailler ce jour-là !... et pourtant la police, les transports, les hôpitaux, les journalistes, les boulangers, les cinémas, les théâtres, les restaurants travaillent ce jour-là, sans oublier les curés !

Activité 1 : le tableau ci-après représente un ensemble de types de points de vente en France. Faites correspondre chaque type à sa définition convenable.

points de vente	définitions
galerie marchande grand magasin historique Hypermarché	- un établissement de vente au détail en libre-service qui réalise plus du tiers de ses ventes en alimentation et dont la surface de vente est supérieure ou égale à 2 500 m ² .

magasin de dépôt-vente	- un établissement commercial dont la surface varie entre 400 et 2 500 m ² et qui propose un service de vente en libre-service, majoritairement dans le domaine alimentaire.
Supermarché	
magasins de proximité	- un bâtiment qui comprend, sous un même toit, un ensemble de boutiques, magasins de détail, entreprises de services et souvent un hypermarché.
supérette	- Un magasin dans lequel des personnes déposent les objets qu'elles veulent vendre et achètent les objets déposés par d'autres.
Centre commercial	- Un magasin de commerce de détail spécialisé dans la mode, les grandes marques, le luxe et la parfumerie.
	- Un commerce de détail réalisé par des points de vente de petite taille, indépendants le plus souvent et situés à proximité du lieu de travail ou du domicile de leurs clients.
	- Un magasin en libre-service de 120 m ² à 400 m ² , consacré surtout à l'alimentation. Son rayonnement est limité au quartier et sa clientèle le fréquente généralement de manière quotidienne.
	- un regroupement de commerces de détail, de petite, moyenne et grande surface juxtaposés les uns à la suite des autres afin de former une allée couverte dans la majorité des cas.

Activité 2 : répondez aux questions.

1- Qu'est-ce que les grande surfaces ?

2- En France, faut-il installer un hypermarché en centre-ville ou en périphérie ? Pourquoi ?

3- A votre avis, quels sont les avantages à ouvrir centres commerciaux et des galeries marchandes ?

4- Où les Français font-ils leurs courses alimentaires pendant la semaine ?

5- Complétez le tableau ci-dessous.

Points de vente	Horaires d'ouverture	Horaires de fermeture
les grands centres commerciaux		
les supermarchés		
les petits commerces		
les commerces des maghrébins		
le marché		

6- Que dit la loi pour l'ouverture des magasins le dimanche ?

7- Est-ce que tout le monde respecte la loi ? donnez un exemple.

8- Complétez le tableau ci-dessous.

Argument pour l'ouverture des magasins le dimanche	Argument contre l'ouverture des magasins le dimanche

Cours 18 : les repas

La gastronomie est devenue un art. Ce sont surtout les femmes, celles qu'on appelait « les mères » qui ont créé et entretenu les traditions de la gastronomie. Il ne faudrait pas oublier cette gastronomie du quotidien qui se transmet de génération en génération, faite de produits régionaux et de traditions familiales qui coupent la France en deux : au nord, la cuisine au beurre et au sud, la cuisine à l'huile d'olive. En effet, il n'y a pas une cuisine française mais plusieurs cuisines. Chaque région a sa cuisine et utilise des produits différents.

1- Les habitudes des Français à table

Les habitudes des Français ont changé depuis cinquante ans. Ils dépensent moins d'argent pour la nourriture (celle-ci ne représente plus aujourd'hui que 18% des dépenses des Français contre 35% au début des années 1960) et ils font plus d'attention à leur santé. Ils

mangent, par exemple, moins de viande rouge, plus volaille et, depuis la crise de la vache folle, davantage de poisson. Ils achètent aussi plus de produits déjà préparés (surgelés, plats cuisinés). Par ailleurs, fini le temps où, selon l'expression populaire, on passait deux heures à table. Pas plus d'une demi-heure pour le déjeuner et le dîner (si l'on ne reçoit pas) et un bon quart d'heure pour le petit déjeuner.

Acheter de la nourriture bio (biologique) n'est pas une habitude pour tous, mais la moitié des Français en achète, parfois ou souvent.

Certains plats venus d'ailleurs sont maintenant habituels à table : pizzas, couscous, taboulé ou cuisine asiatique. La cuisine quotidienne s'est simplifiée, mais les Français aiment toujours la bonne cuisine, à la maison ou au restaurant. Quand ils reçoivent des invités, ils restent attachés à leurs traditions culinaires.

2- Principaux repas

Comme dans la plupart des pays européens, en France, on prend généralement trois repas par jour : le petit déjeuner, le déjeuner et le dîner.

Le petit déjeuner

Le « petit déj » est léger. Il se compose souvent d'une boisson chaude (café, café au lait et, plus rarement, chocolat chaud ou thé), de tartines avec du beurre et de la confiture, et éventuellement d'un yaourt. Depuis quelques années, on apprécie aussi les céréales. Il ne faut pas non plus oublier les croissants connus dans le monde entier !

Le déjeuner

Le déjeuner (pris entre 12 heures et 14 heures), dans les grandes villes, est plus rapide qu'autrefois : on mange souvent à la cantine, dans un bistro ou une brasserie. Dans les petites villes, en revanche, on rentre chez soi pour déjeuner. Ce repas se compose d'une entrée (salade, charcuterie, saumon fumé...), d'un plat principal (viande ou poisson accompagnée de légumes), d'un dessert (fruit, gâteau) et d'un café. Quand on n'a vraiment pas beaucoup de temps, ou peu d'argent, on prend un plat unique ou on mange simplement un sandwich, une quiche, un croque-monsieur : c'est ce qu'on appelle la restauration rapide. On peut aussi inviter un client, un collaborateur, un collègue. C'est alors un « repas d'affaires » : une manière agréable de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble. On ne parle d'affaires qu'au dessert ou au café !

A l'école, au collège ou au lycée, les enfants déjeunent à la cantine ou rentrent chez eux. Comme les adultes, c'est un vrai repas avec normalement un plat chaud. Quand ils sortent de l'école, entre 16 heures et 17 heures, les enfants prennent souvent un goûter : un pain au chocolat, ou une tartine, accompagné d'une boisson.

Le dîner

Le dîner, pris en général autour de 20 heures, réunit toute la famille. C'est le repas le plus important. C'est aussi le repas le plus copieux : une entrée, un plat principal, du fromage, un dessert, sans oublier un bon verre de vin ! Quand on est entre amis, avant ce repas, on propose de boire un apéritif.

3- Repas de fêtes

En France, inviter des amis ou des membres de sa famille à un repas plus ou moins festif est une activité sociale courante. Un repas de fête se compose de cinq plats : une entrée ou hors-d'œuvre, un plat principal (viande, volaille, poisson) accompagné de légumes, une salade, du fromage et un dessert. Ils restent un moment où l'on célèbre le plaisir d'être ensemble et où l'on prend son temps. Ce sont aussi des moments gastronomiques où s'illustre le savoir-faire culinaire de chacun.

Certaines occasions sont le prétexte de rituels ou de mets particuliers. Par exemple à Noël, on mange de la bûche de Noël ou une volaille aux marrons, à l'Épiphanie, on cache une fève dans une galette pour tirer les rois, à la Chandeleur on mange des crêpes, à Pâques on mange l'agneau pascal et des œufs en chocolat...

Les vins	Les fromages
Dans l'art de la table, le vin occupe une place très importante. Les vrais connaisseurs choisissent avec soin les différents vins qui accompagnent chaque plat et s'efforcent de les servir à la température idéale.	Les Français sont les plus grands consommateurs de fromage du monde. Le camembert, le brie et le roquefort sont les plus connus à l'étranger, mais il existe plus de 350 sortes de fromages produits en France.
Au restaurant, on vous demande toujours de goûter le vin avant d'accepter la bouteille.	Les fromages de vache sont les plus nombreux : frais, à pâte cuite (gruyère), à

Les vins les plus connus sont : le Bourgogne, le Beaujolais, les Côtes du Rhône, le Bordeaux, les vins d'Alsace, le Muscadet, le Sancerre, le Cahors. Les Français sucent deux fois moins qu'il y a vingt-cinq ans, ont divisé leur consommation de vin ordinaire par deux et triplé leur consommation d'eau minérale (110 litres par an et par personne). Ils ont triplé aussi leur consommation de vin de qualité.	pâte molle (camembert), à pâte pressée (Cantal), à pâte bleue (bleu d'Auvergne). On trouve aussi des fromages de chèvre, frais ou secs, et des fromages de brebis comme le roquefort ou le fromage corse. « Du pain, du vin, du fromage » : pour beaucoup de Français, c'est ça le vrai plaisir gastronomique !
--	---

Activité 1 : répondez aux questions.

- 1- On peut diviser la carte culinaire de la France en combien d'aires régionales ?
Lesquelles ? Pouvez-vous expliquer pourquoi cette division ?
- 2- Quels sont les changements les plus importants dans l'alimentation des Français ?
- 3- A votre avis, quelle est l'origine de ces changements ?
- 4- Pourquoi la restauration rapide a explosé dans les dernières années, en France ?
- 5- Expliquez comment les Français ont changé leurs habitudes de consommation du vin.
- 6- Complétez le tableau ci-dessous

	Petit-déjeuner	déjeuner	goûter	dîner	Repas de fêtes
horaire					
Caractéristiques					
Composantes					

- 7- Définissez les termes suivants : la gastronomie, la nourriture biologique, la restauration rapide, le repas d'affaires, l'apéritif.
- 8- Complétez le tableau ci-dessous.

Fêtes	Plats rituels	Fêtes	Plats rituels
Noël		La Saint-Valentin	

l'Épiphanie		Le Mardi Gras	
La Chandeleur		Pâques	

Activité 2 : parmi les plats cités ci-après, quels sont les plats traditionnels français et ceux d'origine étrangère.

Le pot-au-feu, les sushis, le kebab, la blanquette de veau, le caviar, le rôti de bœuf, le rôti de porc, les cheese naans, la quiche lorraine, le coq au vin, le riz cantonais, le haggis, la tartiflette, le gratin dauphinois, le crocodile, le cassoulet, la bouillabaisse, le couscous, la salade niçoise, la pizza, la fondue, la paella, le poulet de Bresse, le hamburger, les huitres, le taboulé, le spaghetti. .

Plats français	Plats d'origine étrangère			
	Plats	Origine	Plats	Origine

9- Définissez les termes suivants : la gastronomie, la nourriture biologique, la restauration rapide, le repas d'affaires, l'apéritif.

10- Complétez le tableau ci-dessous.

Fêtes	Plats rituels	Fêtes	Plat rituels
Noël		La Saint-Valentin	
l'Épiphanie		Le Mardi Gras	
La Chandeleur		Pâques	

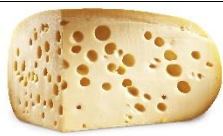
Exercice 3 : associez chaque spécialité à sa région et à son image.

Les crêpes (la farine est l'ingrédient principal)	Le Centre-Est	
La choucroute (le chou, la saucisse et la viande fumée sont les ingrédients principaux)	Le Sud-Ouest	
la bouillabaisse (le poisson est l'ingrédient principal)	L'Alsace	
Le foie gras (le foie de l'oie ou du canard est l'ingrédient principal)	Les Alpes	
La raclette (le fromage est l'ingrédient principal).	Le Midi	
le bœuf bourguignon (le bœuf et le vin rouge sont les ingrédients principaux)	La Bretagne	

1	2	3	4	5	6
Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....

Exercice 4 : faites correspondre chaque type de fromage avec la définition et l'image qui lui correspondent.

Le comté	Un fromage à pâte molle originaire de la région de Brie qui est préparée à partir de lait de vache dont la croûte présente une texture douce, voire cotonneuse.	
----------	---	---

Le brie	Un fromage au lait de vache, à pâte cuite et dense caractérisée par la présence de trous, produit dans le Jura et dans les Vosges.	
Le camembert	Un fromage de lait cru de vache fabriqué en Normandie. Il est de forme ronde et de couleur blanche. Son goût est souvent très parfumé.	
Le cantal	Un fromage français à pâte pressée non cuite et à croûte dure, originaire du Massif central et fabriqué à partir de lait cru de vache.	
Le gruyère	Un fromage au lait de vache, à pâte cuite et pressée, à croûte frottée, solide, et grenée, de couleur jaune dorée à brun. Il est produit dans la région de Franche-Comté	
Le roquefort	Un fromage de lait de brebis, ensemencé d'une moisissure spéciale et affiné dans les caves de la région de Roquefort, dans l'Aveyron.	

1	2	3	4	5	6
Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....

Exercice 5 : faites correspondre chaque variété de ces petits gâteaux avec la ville d'origine et l'image qui lui correspondent.

Le macaron	Marseille	
Le biscuit rose	Rouen	
Le cannelé	Amiens / Nancy	

Le mirliton	Commercy	
La navette	Bordeaux	
La madeleine	Reims	

1	2	3	4	5	6
Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....	Image n°.....

Exercice 6 : complétez le texte suivant par les mots et expressions que voici : l'assiette individuelle, le couvert, la table moderne, l'étain, des influences italiennes, orfèvrerie, la faïence, cuillère à pot, ronde ou ovale, les arts de la table, protocole.

.....

La renaissance sousfait apparaître la table fixe, ainsi que la fourchette. La table, jusqu'à lors, de forme rectangulaire, devient....., ce qui a pour conséquence une plus grande convivialité, car l'abstraction est faite de.....

Le XVIème et XVIIème siècle sont marqués par la généralisation de....., et du couvert composé d'une cuillère, d'une fourchette et d'un couteau. La faïence et le verre remplacent progressivement.....

Vers 1750, les couverts de table trouvent leur forme définitive, et de nombreux modèles d'..... dessinés à cette époque sont toujours produits aujourd'hui.s'enrichit de la petite cuillère.

La table accueille nombre d'ustensiles de services nouveaux : la louche, alors dénommée «», les cuillères à sel, à moutarde, à ragoût, à condiments, à sucre ... ainsi que la saucière, le moutardier, l'huilier, le vinaigrier, le beurrier, le sucrier, le pot à épices ,etc.commence à concurrencer l'orfèvrerie jusqu'alors de rigueur.

Cette évolution annoncecomme nous la connaissons de nos jours.

Le temps libre

Cours 19 : les fêtes

TD : les fêtes

Comme dans la plupart des pays du monde, chaque région, chaque ville, chaque village en France a ses fêtes et ses traditions. Mais, il existe également des fêtes que la plupart des Français partagent.

- **Hiver**

1- Noël

La fête la plus importante est Noël (25 décembre), qui célèbre, à l'origine, la naissance du Christ. Pendant cette période, les maisons sont décorées avec des sapins et, dans certaines familles, on fait une crèche. C'est sous le sapin que le Père Noël dépose les cadeaux pour les enfants ! Le soir du 24 décembre, le réveillon, on se réunit avec la famille autour d'un repas traditionnellement composé d'huitres, de foie gras, de dinde aux marrons et d'un gâteau particulier : la bûche. Les catholiques vont à la messe de minuit.

Les semaines avant Noël, on décore les rues (mais pas souvent les maisons) avec des guirlandes électriques donnant aux villes un air parfois somptueux.

2- La Saint-Sylvestre

C'est le 31 décembre. On décore la maison avec du gui, symbole du bonheur. On sort avec des amis, on danse, on boit du champagne et, à minuit, on s'embrasse pour fêter la nouvelle année.

3- Jour de l'an/ Nouvel an

Le premier jour de l'année : le 1er janvier. Ce jour est devenu férié sous le 1er Empire en 1810. Le "Nouvel an" est fêté à 00h00, entre amis et/ou famille.

4- L'Epiphanie

Cette fête, d'origine orientale, est célébrée le 1er dimanche après le Jour de l'an. Elle commémore l'adoration du Christ par les trois rois mages. Ce jour-là, on se partage une galette ou une brioche dans laquelle sont dissimulées de petites figurines (fèves), représentant un roi ou une reine. Celle ou celui qui tire la fève est reine ou roi pour la journée. La tradition veut également que le plus jeune enfant de la famille se glisse sous la table et désigne la part de chacun.

5- La Chandeleur

Au début du mois de février, la Chandeleur est la fête de la purification de la Vierge. La tradition est de manger des crêpes. L'idéal est de réunir les enfants vers 16h pour qu'ils puissent préparer leur pâte. Puis, comme il faut laisser reposer la pâte pendant environ 1h, on peut occuper ce temps d'attente avec des petits jeux auxquels tous pourront jouer. Enfin, Chacun à son tour doit tenter de réussir au mieux les crêpes et de les faire sauter dans la poêle avec une pièce de monnaie dans la main gauche si on veut faire rentrer la fortune à la maison. À l'occasion de la Chandeleur, toutes les bougies de la maison devraient être allumées. La tradition demande aussi de ne ranger la crèche de Noël qu'à partir de la Chandeleur, qui constitue la dernière fête du cycle de Noël.

6- Le Mardi Gras

En février. Le Mardi Gras est le dernier jour du carnaval précédant la période du jeûne du Carême. Dans certaines villes, on organise des défilés de chars. Le défilé le plus connu est à Nice, capitale du carnaval. On prend de desserts traditionnels comme les crêpes, les beignets, les gaufres, les bretzels ...

7- La Mi-Carême

Les enfants se déguisent et on assiste à un défilé de chars souvent en fleurs avec des fanfares et des majorettes. Le dernier char est celui de la reine et de ses deux dauphines qui marque la fin du défilé. Pour s'amuser, on lance des serpentins et des confettis.

8- La Saint-Valentin

Le 14 février, c'est la fête des amoureux. Ce jour, qui n'a pas toujours été célébré en France, a maintenant un certain succès : les amoureux s'échangent des cartes ou des cadeaux.

• Printemps

1- Pâques

Cette fête rappelle la résurrection du Christ. Ce jour férié ne tombe jamais à la même date, mais toujours un dimanche, à la fin du mois de mars ou au mois d'avril. Les enfants cherchent dans les jardins des œufs, des poules, des lapins en chocolat que l'on cache partout. Selon la tradition, ces objets ont été apportés par les cloches qui viennent de Rome en survolant le ciel de France.

2- Jeudi de l'Ascension

Cette fête n'a pas de date fixe. Elle se situe un jeudi, quarante jours après le dimanche de Pâques et célèbre l'élévation de Jésus-Christ dans le ciel. C'est un jour férié. Des messes sont célébrées dans les églises.

3- Le dimanche et le lundi de la Pentecôte

Cette fête n'a pas de date fixe. Cinquante jours après le dimanche de Pâques, on commémore la descente du Saint Esprit sur les apôtres et la naissance de l'Église. Ce sont deux jours fériés. Des messes sont célébrées dans les églises.

4- Le 1^{er} avril

C'est le jour des plaisanteries et des blagues. On dit « poisson d'avril » à ceux à qui on fait une farce. Ce jour-là les journaux, la radio et la télévision annoncent de fausses nouvelles, parfois incroyables. Les enfants découpent des poissons en papier qu'ils accrochent dans le dos des autres.

5- La fête du travail

Le 1er mai. Pendant ce jour férié on s'offre un petit bouquet de muguet. 13 petites fleurs blanches sur un brin portent bonheur. Les syndicats défilent dans les rues. Cette fête date de la Renaissance (16ème siècle) car le roi Charles IX donnait du muguet aux Dames de la cour.

6- La fête de la Victoire

Le 08 mai est un jour férié pour célébrer l'armistice de la deuxième guerre mondiale. Les politiciens et les anciens soldats déposent des fleurs au pied du monument aux morts (en général un petit mur assez haut avec les noms des soldats morts) dans chaque ville et village.

7- La fête des mères

Cette fête est en général à la fin du mois de mai. On offre un cadeau ou des fleurs à sa mère en lui disant "Bonne fête, maman !".

- **Été**

1- La fête des pères

On offre un cadeau à son père un dimanche vers la mi-juin.

2- La Fête de la Musique

Le 21 juin, qui coïncide avec le début de l'été, est la Fête de la Musique. Il s'agit d'une fête récente qui date de 1982. Tout le monde est dans les rues où sont organisés des concerts en plein air.

3- La prise de la Bastille

Le 14 juillet, on célèbre la fête nationale française. La prise de la Bastille marque le début de la Révolution de 1789. A Paris, on organise un grand défilé militaire sur les Champs-Élysées devant le président de la République. La veille du 14 juillet, il y a des bals en plein air et des feux d'artifice.

4- L'Assomption

Le 15 août, est un jour férié. Fête faisant référence à la montée au ciel de Marie, mère de Jésus. Des défilés et des processions ont lieu partout dans le pays. Des bals populaires sont organisés, ainsi que des feux d'artifice.

- **Automne**

1- Halloween

Une fête d'origine irlandaise, fêtée depuis peu en France. Le soir de 31 octobre, les gens se déguisaient en monstres, fantômes, sorcières, citrouilles et enfants qui demandent des bonbons. Halloween était devenue la 3^{ème} fête commerciale en France à partir de 2000, mais ce fut passager. Malgré tout Halloween reste assez fêtée, notamment par les enfants. Cette fête n'est pas fériée en France.

2- La Toussaint

C'est une fête célébrée le 1er novembre en l'honneur de tous les saints, les morts qu'on considère comme des Justes. On se rend dans les cimetières pour fleurir les tombes avec des chrysanthèmes. C'est un jour férié.

3- L'Armistice

Le 11 novembre est jour férié pour célébrer l'armistice de la première guerre mondiale en 1918 et la commémoration annuelle de la victoire et de la paix. On dépose des fleurs sur la tombe du soldat inconnu (sous l'Arc de triomphe) et au pied des monuments aux morts.

Aujourd'hui, d'autres dates du calendrier religieux sont respectées : le Ramadan des musulmans et la fête de l'Aïd, le Grand Pardon des juifs ainsi que le Nouvel An chinois.

Activité : répondez aux questions.

- 1- D'après le texte, quelles sont les fêtes plutôt destinées aux enfants et celles plutôt destinées aux adultes ?
- 2- Complétez le tableau.

Fêtes religieuses	Fêtes civiles	Fêtes modernes

- 3- Cherchez dans le texte tous les jours de congé de janvier à décembre.
- 4- Pourquoi le calendrier religieux français n'est-il plus limité aux fêtes catholiques ?
- 5- Quel congé d'origine républicaine est une fête très populaire avec des feux d'artifice ? Quelle est sa signification ?
- 6- Pourquoi la fête d'Halloween, qui n'existait pas en France, rencontre-t-elle aujourd'hui du succès ?
- 7- D'après le dessin, pourquoi peut-on que Noël est maintenant la vraie fête nationale en France ?



« Noël, notre vraie fête nationale »
Dessin de Serguei paru dans Le Monde, 24 décembre 2002.

8- Qu'est-ce qu'on célèbre le 08 mai et le 11 novembre ?

9- A quelles célébrations sont associées ?

10- A quelles célébrations sont associées ?

Le sapin :

Les chrysanthèmes :

Les souvenirs des soldats morts pour la France :

Le gui :

Le muguet :

Les œufs au chocolat :

La galette des rois :

Les poissons en papiers :

Le déguisement :

Le carnaval :

Les messes :

Les crêpes :